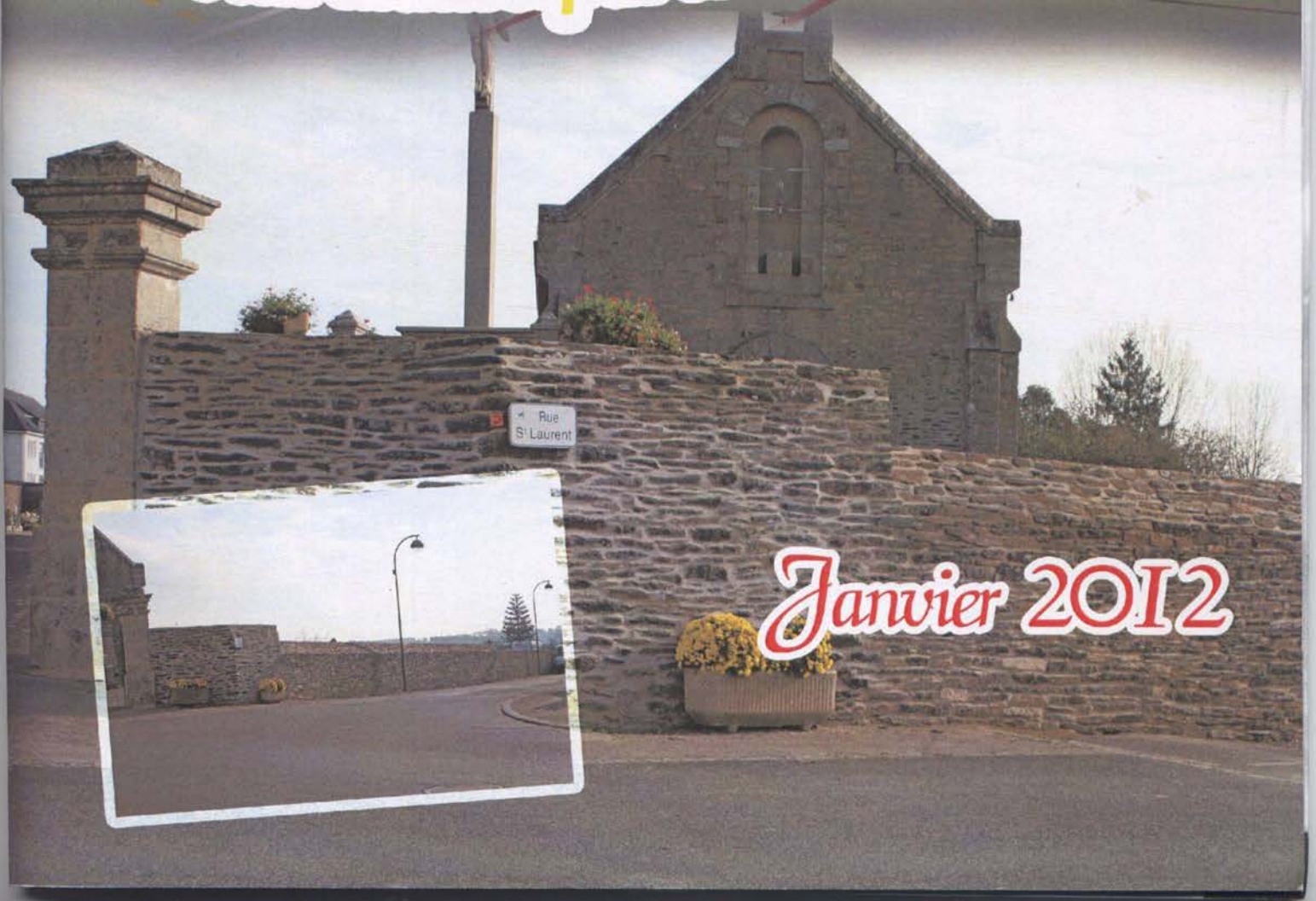


Saint-Jacut-les-Pins



L'Écho des Pins

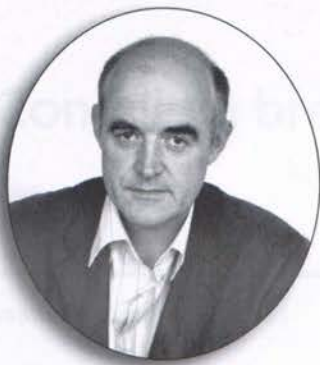
Bulletin Municipal N°82



Janvier 2012

Sommaire

Le Mot du Maire	P. 3
Le Conseil en bref	P. 4 et 5
Analyse financière présentée au Conseil municipal du 30 mars 2011 par Le receveur municipal à la Trésorerie d'Allaire.	P. 6 et 7
Tarifs communaux	P. 8
Etat Civil	P. 9
Urbanisme	P. 10
Maison de retraite A. Lesourd – Inauguration parcours santé	P. 11
Vie Associative – Calendrier des Fêtes	P. 12 à 21
Rénovation du calvaire de Brandicouët	P. 22
Liste des assistantes maternelles	P. 22
Service Enfance et Jeunesse	P. 23
Médiathèque et Cybercommune	P. 24
Circuits randonnées, VTT, vélo, et équestre	P. 25 et 26
Concours des Maisons Fleuries	P. 27
Vie Economique : liste des acteurs économiques	P. 28 et 29
Tri sélectif – Déchetteries – Ordures ménagères	P. 30 à 32
Communiqués	P. 33 à 37
Infos pratiques - Permanences	P. 38 et 39



Discours du maire à l'occasion de la cérémonie des vœux du 6 janvier 2011

Chers amis,

Bienvenue à cette soirée de cérémonie des vœux du nouvel an. Ce moment de convivialité privilégié nous donne l'occasion de faire le point sur le travail de la Municipalité.

Les travaux effectués en 2011 ont été les suivants :

- la rénovation de la salle de sport pour un montant total de 120 000 € subventionné par l'état à hauteur de 30 932 € et le conseil général pour 27 806 € ;

- le réfection complète des toitures de la chapelle de la graë et de la maison de la vallée pour un montant de 35 370 € subventionné par le Conseil Général pour 8 042 € et l'état pour 3 565 € ;

- la reconstruction du mur du cimetière vient également de se terminer pour une dépense de 54 000 € ;

- la chaudière de l'église a été renouvelée (dépense de 27 057 € aidé à 25 % par l'état) ;

- en matière de voirie, la route communale de la croix du terre à Heinlez a été rénovée par un reprofilage suivit d'un enduit.

Ainsi, nous pouvons dire que tous les investissements de cette année auront constitué en une simple préservation de notre patrimoine.

Cela n'est pas fini, puisque nous allons commencer par la mise aux normes de l'électricité de l'église. La paroisse quant à elle renouvellera l'éclairage intérieur.

Pour la période à venir, les projets de restaurant scolaire et de centre de loisir se préparent. Leur estimation, 750 000 € pour la cantine et 478 000 € pour le centre aéré nous conduisent à les programmer sur plusieurs années afin d'obtenir un maximum d'aides qui pourraient être respectivement de 50 % et 80 %. Il est prévu que le chantier du restaurant scolaire débute à l'automne 2012 et le

deuxième chantier un an plus tard. Evidemment, ces travaux ne seront commandés, comme toujours, mais encore plus particulièrement en cette période d'incertitude, qu'après l'engagement de nos partenaires financiers.

D'autre part, il est prévu, dès cette année, d'agrandir le columbarium afin de doubler le nombre de places dans le même esprit que ce qui existe.

Comme vous pouvez le constater, les dépenses envisagées sont importantes et, même si nous espérons être bien subventionnés, les finances de la commune seront fortement sollicitées. Notre endettement est faible. Cependant, notre capacité à investir diminue. La croissance régulière de nos recettes ne suit pas l'augmentation des coûts de fonctionnement. De nouveaux services ont été créés afin d'accompagner la croissance de la commune, en particulier de sa jeunesse. A l'instar de ce qui s'est fait dans la plupart des communes voisines, nous réfléchissons à une éventuelle révision des taux d'imposition. Si nous n'investissons pas chez nous, nos partenaires (Etat et Conseil Général) ne le feront plus également. Il nous faut donc, de façon raisonnable et mesurée, pouvoir continuer à adapter la commune à son époque.

Avec 23 autres Communes, au sein de la Communauté de Communes du Pays de Redon, nous participons à la création d'un territoire de vie sociale, culturelle, sportive et économique dont nous n'avons pas à rougir. Le théâtre récemment rénové, la piscine sport loisir, la médiathèque Jean-Michel Bolé, le conservatoire de musique en sont les éléments phares. Les boucles vélos dont vous avez pu voir les pancartes apparaissent sont également des réalisations de la CCPR. Un travail de communication et de pédagogie est en cours pour obtenir une amélioration du tri des déchets. C'est l'effort de tous qui permettra notamment d'éviter de nouvelles augmentations de coûts. Enfin, le saviez-vous ? La Communauté de Commune du Pays de Redon est classée 5^{ème} sur la Région Bretagne en matière de création d'emplois. Notre commune fait ainsi partie d'un territoire dynamique, auquel nous sommes fiers de contribuer, autour d'une ville animée,

Le Mot du Maire

chargée d'histoire et de culture dans un cadre naturel exceptionnel. Pour en prendre conscience, je vous conseille de vous rendre sur le site du promontoire au dessus des carrières d'Aucfer à Saint Jean la Poterie. Malheureusement très mal indiqué, ce site aménagé par la CCPR, offre un point de vue exceptionnel sur notre bassin de vie et toutes ses richesses.

A Saint Jacut les Pins, en 2011, nous avons accueilli 12 nouveaux nés. Il s'est construit 9 nouveaux logements. Le lotissement en cours, « les Orpins », se remplit, il reste 3 lots disponibles sur 11. Le prochain, qui s'appellera « les Callunes » est en préparation. Notre population atteint désormais 1815 habitants. On y comptabilise 460 emplois dans les établissements bien sûr, mais aussi dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce que chacun peut contribuer à soutenir, commune, associations et particulier, afin d'en maintenir les services.

Je voudrais remercier les responsables des associations, le personnel communal, mes collègues élus, les acteurs économiques, et tous ceux qui contribuent chacun à leur manière au dynamisme de notre commune.

Chers amis,

Cette année 2012 commence dans la tempête. Certains d'entre nous subissent déjà les conséquences des troubles économiques actuels. Il faut espérer que le courage, la raison, la solidarité et la justice l'emporteront sur l'égoïsme, la haine et la démagogie.

Alors, contre ce vent, comme nos pins, groupons-nous, et comme nos moulins, faisons face. Après la tempête vient toujours le beau temps.

Et préparons la terre de nos enfants.

MEILLEURS VŒUX
A TOUTES ET A TOUS
POUR CETTE ANNEE 2012

◆ Restaurant scolaire

L'avant-projet du cabinet BLEHER, maître d'œuvre, a été approuvé lors de la séance du 27/09/11.

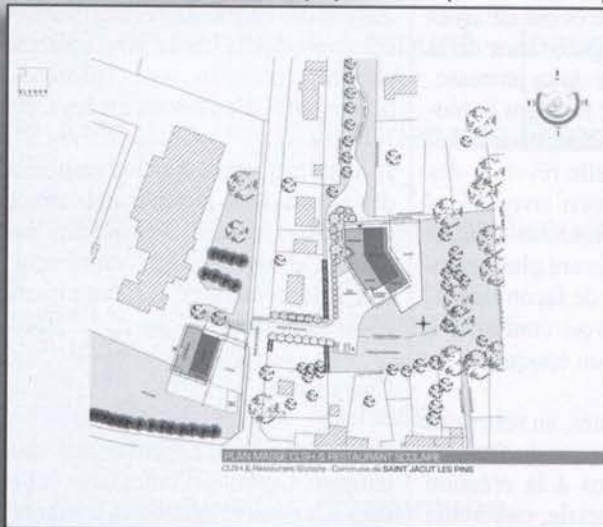
Il en ressort un montant de travaux (hors matériel et mobilier) estimé à environ 750 000 €.

Des subventions sont sollicitées auprès :

▶ du Conseil Général du Morbihan (base plafonnée à 600 000 € X 25 % sur les exercices 2012 et 2013, soit 150 000 €)

▶ de l'Etat, au titre de la DETR (base plafonnée à 400 000 € X 47 % sur l'exercice 2012, soit 188 000 €)

La CCPR est sollicitée au titre du fonds de concours 2012 pour les nouveaux équipements (soit 44 500 €).



◆ Centre de loisirs

L'avant-projet du cabinet BLEHER, maître d'œuvre, a été approuvé lors de la séance du 27/09/11.

Il en ressort un montant de travaux (hors matériel et mobilier) estimé à environ 478 000 €.

Des subventions sont sollicitées auprès :

▶ du Conseil Général du Morbihan (25 % sur l'exercice 2013, soit 119 500 €)

▶ de l'Etat, au titre de la DETR (400 000 € X 47 % sur l'exercice 2013, soit 188 000 €)

▶ de la CAF (10 % du montant des travaux) - possibilité de prêt sans intérêt

La CCPR est sollicitée au titre du fonds de concours 2013 pour les nouveaux équipements (soit 44 500 €).

La CAF pourrait accorder une aide complémentaire pour l'achat de matériel et de mobilier.

◆ Salle omnisports

La rénovation de la salle omnisports est achevée depuis l'automne dernier, avec un léger retard sur la prévision initiale.

Les utilisateurs sportifs ont pu se réapproprier les lieux début Octobre. Un public nombreux a fréquenté les lieux à l'occasion du festival « Mots Zik sous les Pins » les 4 et 5 Novembre derniers.

Le montant des travaux s'élève à 120 000 € HT. Les subventions de l'Etat (30 932 €) et du Conseil Général du Morbihan (27 806 €) viennent atténuer le coût résiduel à la charge de la Commune. Par ailleurs, la CCPR a versé un montant de 30 300 € de fonds de concours.

Une convention a été passée avec le lycée ISSAT, utilisateur principal de la salle omnisports, qui participe désormais aux frais de fonctionnement (eau, électricité, entretien) à hauteur de 3 000 € pour l'année scolaire.

Un règlement d'utilisation a été rédigé et validé par les différents utilisateurs (associations sportives et établissements scolaires) qui se sont engagés à respecter les préconisations édictées.

◆ Contrat d'association avec l'école St-Joseph

Lors de la séance du 15/12/11, le Conseil Municipal a revalorisé l'aide attribuée à l'école St-Joseph au titre du contrat d'association 2012, soit :

▶ primaire : 419,35 € par élève

▶ maternelle : 883,54 € par élève

◆ Cimetière communal

Le mur d'enceinte du cimetière a été reconstruit à l'identique par l'entreprise BOCHER de ST-JACUT-LES-PINS. Le montant des travaux s'élève à 54 717,29 euros HT. Des travaux d'agrandissement du columbarium sont également programmés courant 2012.

◆ Eglise

Le système de chauffage a été remplacé durant l'automne. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise RYO de MALANSAC pour un montant de 27 057,55 € HT. Une subvention est accordée par l'Etat (DETR à 25 %).

Les travaux de mise aux normes de l'installation électrique vont être entrepris au début de l'année par l'entreprise GERGAUD de REDON. L'éclairage intérieur va également être remplacé. Ces travaux d'électricité sont financés par l'Etat (25 %) et le Conseil général (25 %).

◆ Assainissement collectif

► Réseau : des travaux d'extension du réseau sont programmés au printemps 2012 dans la rue St-Laurent.
Maîtrise d'œuvre : cabinet BOURGOIS de VANNES (2 630 € HT)
Travaux : entreprise EGC OUEST de QUESTEMBERT (24 542 € HT)

◆ Syndicat d'eau

► SIAEP : le syndicat a confié les compétences (production, transport et distribution) au syndicat de l'Eau du Morbihan. Une modification des statuts a créé un Collège Territorial qui succède au Comité Syndical jusqu'alors en place à ST-JACUT-LES-PINS (11 communes : 9 du canton d'Allaire + Caden et Malansac). Cette nouvelle entité conserve la décision en matière de travaux d'alimentation en eau potable (renforcement, renouvellement et extension). Une charte de gouvernance a été établie afin que les 22 délégués des 11 communes puissent toujours continuer de gérer l'organisation des programmes de travaux nécessaires localement.

► SPANC : une opération groupée de réhabilitation des systèmes d'assainissements non conformes est mise en place. Elle concernera une cinquantaine d'installations en 2012. Elle permettra de bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau.

◆ Communauté de Communes du Pays de REDON (CCPR)

Depuis cette année, la CCPR a décidé de supprimer la dotation de solidarité qui constituait jusqu'alors une recette de fonctionnement (89 959,71 € en 2010).

Elle est remplacée par un système de fonds de concours d'un montant identique à la dotation de solidarité perçue en 2010. Ce fonds de concours est divisé en 2 parties :

► La 1ère est destinée à financer les charges de fonctionnement des équipements communaux (à hauteur de 50 % maximum du montant du fonds)

► La 2ème est destinée à financer les dépenses d'investissement (à hauteur de 50 % minimum du montant du fonds)

◆ Urbanisme

La Taxe Locale d'Équipement sera remplacé à partir du 1^{er} Mars 2012 par la Taxe d'Aménagement. Cette fiscalité est appliquée sur les travaux de construction et d'extension de bâtiment.

Par délibération du 08/11/11, elle a été fixée à un taux de 2 %.

Cette fiscalité sert à financer les investissements communaux nécessaires à la desserte des terrains constructibles en équipements publics (réseaux et voies).

◆ Futur lotissement

Lors de la séance du 15/12/11, le Conseil Municipal a procédé à la dénomination du futur lotissement qui sera réalisé Rue des Landes de Lanvaux (près du nouvel IME-ITEP). Il sera appelé « Domaine des Cal-lunes ».

◆ Médiathèque

Chloé MILLET remplace Cécile FAYOLLE durant son congé de maternité (maman d'un petit Charlie).



◆ GIP du Pays de Redon et de Vilaine

Par délibération du 27/09/11, la Commune a adhéré au service Conseil en Énergie Partagée en vue d'établir un diagnostic quant à la consommation électrique dans les bâtiments communaux.

Coût : 1 624,50 € (0,90 € X 1 805 habitants).

COMMUNE DE SAINT JACUT LES PINS

NOTA : La moyenne de référence retenue est la moyenne départementale des communes de la même strate démographique (500 à 1999 habitants).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes représentent un montant de 1 092 K€, soit un montant de 609 €/habitant inférieur à la moyenne de référence qui s'établit en 2010 à 774 €/habitant.

I. LES RECETTES FISCALES

► Les impôts locaux

Le produit des impôts locaux s'affiche à 322 K€ soit un montant de 179 € par habitant nettement inférieur à la moyenne de référence de 301 €/habitant). Leur poids dans les produits de fonctionnement réels est également moins important (29% contre 42%).

► La fiscalité reversée

La commune perçoit une attribution de compensation de 21 K€ pour compenser les pertes du produit de la taxe professionnelle ainsi qu'une dotation de solidarité communautaire de 89 K€.

La fiscalité reversée à la commune de St Jacut est plus importante que celle de la moyenne de référence (62 €/habitant contre 55 €/habitant).

► Les bases et les taux d'imposition

Les bases d'imposition sont dans l'ensemble plus faibles que la moyenne des communes de la strate. Seuls les taux de la taxe d'habitation et un foncier non bâti sont supérieurs aux taux moyens départementaux.

► Le Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

		Taxe d'habitation	Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie
BASES	Saint Jacut 2010	667 €	488 €	38 €
	Moyenne 2009 par habitant	1 102 €	767 €	65 €
TAUX	Saint Jacut 2010	12,23%	15,43%	59,05%
	Moyenne 2009	11,33%	17,78%	44,11%

Il permet d'évaluer la marge de manœuvre fiscale dont dispose la collectivité. Un coefficient de 0,67 signifie que la pression fiscale de la commune est inférieure de 33% à la pression moyenne de l'ensemble des communes du territoire toutes strates confondues.

Les autres coefficients permettent de comparer la pression fiscale de la commune à celle exercée par l'ensemble des communes de la même strate démographique, au niveau départemental, régional ou national.

Données de 2009	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF)	0,67	0,75	0,82	0,80

II. LES DOTATIONS DE L'ETAT

► La dotation globale de fonctionnement

En 2010, la dotation globale de fonctionnement atteint 378 K€. Son montant par habitant est équivalent à la moyenne de référence (211 € contre 210 €).

► Les attributions de péréquation et de compensation

Ce poste comprend le montant des compensations versées par l'Etat au titre de la taxe professionnelle, taxe foncière et taxe d'habitation.

Son montant de 30€/habitant est un peu plus faible que la moyenne de référence (36 €/ habitant).

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement représentent un montant de 957 K€, soit 533 € par habitant, chiffre inférieur à la moyenne de référence qui s'affiche en 2010 à 601 € par habitant.

Les charges de fonctionnement sont constituées à 72% par les charges de personnel et par les achats et charges externes qui en demeurent les principales composantes.

► Les charges de personnel

Les charges de personnel sont de 361 K€ et absorbent 38% des charges de fonctionnement. Elles représentent un montant de 201 €/habitant inférieur à la moyenne de référence qui s'établit à 238 €/habitant.

► Les Achats et charges externes

Le poids des achats et charges externes est de 34%. En valeur absolue, le montant des achats et charges externes est de 322 K€ soit un montant par habitant sensiblement équivalent à la moyenne de la strate (180 €/habitant contre 178 €/habitant).

► Les charges financières

Les frais financiers de la commune sont beaucoup moins importants que la moyenne de référence (10 €/habitant contre 29 €/habitant). A noter que leur poids dans les charges de fonctionnement n'est que de 2%, ce qui demeure très marginal.

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La Capacité d'autofinancement représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

En 2010, la capacité d'autofinancement s'établit à 143 K€, soit un montant de 80 €/habitant très inférieur à la moyenne de référence de 184 €/habitant.

La capacité d'autofinancement nette des remboursements de dettes bancaires et assimilées s'affiche à 112 K€ soit un montant de 63 €/habitant toujours très inférieur à la moyenne de référence de 114 €/habitant.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles comprennent les équipements qui entrent dans le patrimoine mobilier et immobilier de la collectivité mais également le remboursement des emprunts en capital. En 2010, elles atteignent 488 K€, soit un montant de 272 €/habitant inférieur à la moyenne de la strate qui s'établit à 442 €/habitant.

Les dépenses d'équipement sont de 241 K€. Leur montant est inférieur à la moyenne des communes de la strate (241 €/habitant contre 357 €/habitant).

Le remboursement de la dette en capital n'est que de 31 K€, ce qui représente un montant par habitant bien moins important que la moyenne des communes de la strate (17 € contre 56 €). A noter qu'il ne représente que 6% des dépenses d'investissement totales contre 16% pour la moyenne de référence.

LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENTS

Les recettes d'investissement sont nettement moins élevées que celles des communes de même strate du département. En effet, elles s'élèvent à 207 K€ en 2010 soit un montant 115 €/habitant contre 415 €/habitant pour la moyenne de référence.

Les ressources d'investissement propres de la commune sont constituées des excédents de fonctionnement capitalisés, du FCTVA et des autres fonds globalisés d'investissement. En 2010, leur montant est de 119 K€, soit 58% du total des ressources budgétaires d'investissement contre 57% pour la moyenne de référence. Leur montant par habitant est moins élevé que la moyenne de référence (67 € contre 235 €).

LE FONDS DE ROULEMENT

C'est la ressource que la collectivité pourra utiliser ultérieurement pour financer de nouveaux investissements.

En 2010, le fonds de roulement atteint 200 K€, soit une diminution de 227 K€ par rapport à 2009. Plus faible que la moyenne de référence (111 €/habitant contre 259 €/habitant), il permet de couvrir 79 jours de dépenses de fonctionnement réelles contre 164 jours pour la moyenne de référence.

A la clôture de l'exercice, la trésorerie permet de couvrir 104 jours de dépenses sachant que la norme prudentielle est de 30 jours.

CONCLUSION

A la clôture de l'exercice 2010, la situation financière de la commune en 2010 apparaît globalement saine et conforme à l'effort d'investissement consenti.

La commune dispose encore de quelques réserves qu'elle peut mobiliser pour financer ses investissements futurs. Compte tenu de son faible endettement et d'une pression fiscale très peu élevée, elle bénéficie également de marges de manoeuvre tant en matière d'emprunt que de fiscalité.

Tarifs communaux 2012

Désignation	TARIFS 2011	TARIFS 2012	évolution 2012/2011	Caution	Chauffage (01/11-31/03)
Salle de La Vallée					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution	montant	montant
Location Salle	32,53	40,00	22,96%	50,00	Néant
<i>location 2^e journée</i>		40,00		50,00	Néant
Ancienne Mairie					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution	montant	montant
Vin d'honneur	32,53	33,18	2,00%	50,00	Néant
Repas - Buffet	65,03	66,33	2,00%	50,00	17,00
Salle Polyvalente					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution	montant	montant
Vin d'Honneur/Réfectoire	32,53	33,18	2,00%	60,00	15,00
Buffet/Réfectoire	65,03	66,33	2,00%	60,00	20,00
Repas/Réfectoire+mat.cuisine	107,78	109,94	2,00%	152,00	20,00
Location vaisselle	22,27	22,72	2,00%		
Casse ou perte (vaisselle) - l'unité	1,00	1,00	0,00%		
Location verres (4 douzaines)	5,05	5,15	2,00%		
Extension + Scène	85,53	87,24	2,00%		
Location 2^e journée	65,03	66,33	2,00%		
Cimetière					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution		
Creusement tombe 1,50 m	76,16	77,68	2,00%		
Creusement tombe 2,00 m	97,25	99,20	2,00%		
Concession 30 ans 2 m2	159,18	162,36	2,00%		
Concession 30 ans 4 m2	318,36	324,73	2,00%		
Tombe avec caveau 2 places	550,00	550,00	0,00%		
Columbarium					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution		
Concession 15 ans	500,00	500,00	0,00%		
Concession 30 ans	1 000,00	1 000,00	0,00%		
Busage					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution		
Fourn.+ pose 0,30 (m/l)	25,86	26,64	3,00%		
FORFAIT entrée 6 ml en 0,30 (hors matériaux remblai)	155,16	159,81	3,00%		
Pose sans four. (m/l)	13,31	13,71	3,00%		
Remblai (tonne)	16,73	17,23	3,00%		
Sable (tonne)	16,73	17,23	3,00%		
Confection regard 40 X 40 cm	195,08	200,93	3,00%		
Confection regard 50 X 50 cm	214,56	221,00	3,00%		
Entretien de terrains					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution		
Montant horaire	63,99	65,91	3,00%		
Cantine municipale					
	Tarif 2011	Tarif 2012	évolution		
Le repas	2,80	2,88	3,00%		

NAISSANCES

Le 2 juillet 2011
Le 3 octobre 2011
Le 22 décembre 2011

Jade BESOMBES – Le Beillac
Milo BONENFANT – 9 rue des Orpins
Lucas ROUXEL – La Gare



MARIAGES

Le 15 juillet 2011
Le 16 juillet 2011
Le 6 août 2011
Le 13 août 2011
Le 19 août 2011
Le 20 août 2011
Le 10 septembre 2011
Le 29 octobre 2011

Gérald ASSELIN & Caroline GERMAIN
Benoît LECLERC & Bénédicte ROLLAND
Aurélien MAINGUY & Mélanie LELONG
Anthony SOUCHET & Alexandra HEMERY
Vincent BEILLON & Aurélie MATHURIN
Régis GACOUIN & Carine KERGOUSTIN
Sylvain MEYER & Marie-Noëlle DJERMANI
Benoît VAUGRENARD & Virginie CAUDARD



DECES

Personnes domiciliées à SAINT JACUT LES PINS

Mélanie BENOIT veuve POUDELET
Adèle DAYON veuve CHEDALEUX

Décédée le 21 septembre 2011 à St Jacut Les Pins
Décédée le 26 décembre 2011 à Redon

Communauté des Sœurs

Marie Thérèse BROHAN
Marie TOULLEC
Henriette DEAGE
Gourgonie KERAVEC
Geneviève LEMASSON
Marie RENAUD
Marie LE ROY

Décédée le 15 juillet 2011 à St Jacut Les Pins
Décédée le 21 juillet 2011 à St Jacut Les Pins
Décédée le 2 septembre 2011 à St Jacut Les Pins
Décédée le 24 octobre 2011 à St Jacut Les Pins
Décédée le 31 octobre 2011 à Bain de Bretagne
Décédée le 24 décembre 2011 à Malestroit
Décédée le 26 décembre 2011 à Malestroit

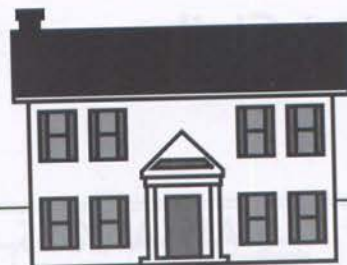


Maison de retraite

Gilbert BOCQUEL
Marie Thérèse JEGAT veuve JUDIC
Virginie SEVESTRE veuve COQUERANT
Jean DANET
Marcel BRIAND
Anne LEMASSON veuve LE BORGNE
Thérèse MOURAUD veuve STEVANT

Décédé le 3 juillet 2011 à St Jacut Les Pins
Décédée le 11 juillet 2011 à REDON
Décédée le 12 juillet 2011 à REDON
Décédé le 18 juillet 2011 à St Jacut Les Pins
Décédé le 18 novembre 2011 à St Jacut Les Pins
Décédée le 28 novembre 2011 à St Jacut les Pins
Décédée le 28 décembre 2011 à Malestroit

Félicitations aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie.
Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.
Voici les coordonnées du Père LAUNAY au Presbytère de PEILLAC : 02.99.91.24.10



PERMIS DE CONSTRUIRE

M. GUEZO & Mme CHIKH AOUI	Construction d'une habitation	Le Clausne
M. & Mme FERNET Emmanuel	Construction d'un abri de jardin	Tressel
M. & Mme LECLAIRE Hubert	Construction d'une habitation	38 rue A. Lesourd
M. COUTON A.	Construction d'un préau	Trémoureux
M. & Mme GAUDIN Jean-Paul	Construction d'un garage	Le Pot en Vin
M. BERRET Jérôme	Rénovation d'une habitation	La Radniguel
M. & Mme SOREL Claude	Construction d'un garage	La Grée St Barnabé
M. & Mme RUNIGO J-Luc	Construction d'un garage	8 bis rue de la Prée
M. & Mme SOULAS Christophe	Construction d'une habitation	9 ter, rue de la Prée
M. & Mme BERNARD Sébastien	Construction d'un préau	13 domaine de Villeneuve
M. CRONIER & Mme NAEL	Extension d'une habitation	La Gare

RAPPEL

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, **PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.**
 Lorsque ces travaux sont **SOUMIS À DÉCLARATION OU AUTORISATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.**
Renseignements : Mairie 02.99.91.28.65 - DDE 02.99.71.10.66

DÉCLARATION PREALABLE

M. & Mme DUGUE Michel	Pose d'une clôture	Le Vauvolet
M. & Mme BERNARD Sébastien	Pose d'une marquise	4 rue de l'Abbé Monnier
M. & Mme VALKE Christophe	Pose d'une clôture	La Radniguel
M. & Mme TRAVANCA	Pose d'une fenêtre de toit	Laugarel
Mme LECLAIRE I. & M. NAEL S.	Abri de jardin	22 rue A. Lesourd
Melle MONNIER S. & GUIL D.	Pose d'une clôture	La Guidemaie
Mme MAHE Lucie	Pose d'une fenêtre de toit	Le Vauvolet
M. & Mme DANIEL Ludovic	Pose d'une fenêtre de toit	12 rue du Clos Barré
M. & Mme PARISSÉ Dominique	Création d'une extension	La Barre
M. & Mme NAEL Jean-Luc	Abri de jardin	3 rue des Saulniers
M. HEMERY Jean-Bernard	Création d'un appentis	Couesnongle
M. & Mme CAUDARD André	Création d'un préau	La Guidemais
M. ROUSSET-NOEL Didier	Pose d'une fenêtre de toit	Rue des Saulniers
M. & Mme AMICE Serge	Pose d'une fenêtre de toit	11 rue Saint Laurent
M. & Mme GAUDIN Jean-Paul	Pose d'une lucarne + balustrade bois et portail	Le Potenvin
M. & Mme CADIOT Marcel	Isolation extérieur nord	La Gare
M. & Mme VALKE Christophe	Isolation extérieur maison	La Radniguel
M. & Mme PERICAT Daniel	Création d'ouverture façade Ouest	La Radniguel
M. & Mme PIVAUULT Josiane	Pose d'une clôture	Botnaga
M. BURBAN Samuel	Remplacement d'ouverture	26 rue de l'Ardoisière
M. & Mme MORICE Michel	Pose d'une clôture	Tressel
Mme PREVERT & M. FONTAINE	Isolation des 2 pignons	La Lardrie
M. HEMERY Jean-Bernard	Remise en état et bardage garage	Couesnongle
M. & Mme PROVOST Claude	Abri de jardin	Le Mortier

Maison de retraite A. Lesourd

Un parcours, un Ministre, un établissement, une ville...

Le 05 septembre dernier La Maison d'Accueil Angélique le Sourd a eu le plaisir de recevoir Madame Roselyne Bachelot, Ministre des solidarités et de la cohésion sociale qui répondait à son invitation. Cet évènement fut très important pour nous car il consacrait le travail de toute une équipe composée des bénévoles, des élèves de l'Issat, les salariés de notre Maison sous la direction du Docteur Tregaro qui avait mis au point ce parcours de santé original et spécifique pour personnes âgées.

L'organisation a été réglée dans les moindres détails grâce au soutien d'un groupe de travail qui a été constitué à cet effet et qui réunissait beaucoup de compétences, grâce aussi à l'utilisation de réseaux personnels, ainsi qu'à l'appui des services municipaux.

Il a fallu faire valider cette organisation par toutes les instances intervenantes : ministères, services de préfecture, brigades territoriales, et services communaux dans le respect de protocoles imposés. Par ailleurs, la visite de Madame la Ministre devait respecter un timing précis.

A 12h45 le cortège arrive à Saint Jacut, Madame la Ministre est accueillie par Monsieur le Maire, Madame Année, Monsieur Dubost, Monsieur Carel et l'équipe de Direction. Un déjeuner privé a permis à Madame la Ministre de rencontrer, entre autres, à sa demande, des représentants des salariés afin de pouvoir échanger sur notre métier. En même temps nous accueillions pendant ce temps-là près de 500 invités à un cocktail déjeunatoire servis par les élèves de l'ISSAT, sous un soleil



qui s'il fut capricieux le matin, a fini par s'imposer permettant à tous de constater qu'en Bretagne il fait beau...

Madame la Ministre rejoint alors le parcours de santé au milieu de tous les invités qui lui sont présentés; s'échangent les discours d'usage dont celui de Monsieur le Maire remettant la médaille de notre ville afin qu'elle ne manque pas à sa déjà nombreuse collection.

Le parcours est inauguré, Madame la Ministre, après avoir elle-même emprunté celui-ci, se félicite que l'on puisse dans les maisons de retraite, comme à la Maison d'Accueil de Saint Jacut les Pins apporter des techniques nouvelles permettant d'améliorer le confort des personnes âgées et en même temps de la vie.

L'inauguration se termine par le partage d'un énorme gâteau représentant le parcours.

Cet évènement a mis à l'honneur notre commune, les jacutais et ceux qui travaillent dans les établissements. Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés.



Liste des associations

Association	Responsable	Adresse	Téléphone
Espoir – section foot	Frédéric LECLAIRE	1 rue des Saulniers	06.82.19.36.18 (perso) 06.08.83.05.43 (club)
Espoir – section basket	Christelle RUNIGO	8 bis rue du Clos Barré	06.33.07.85.55
Tous en forme (gym)	Annie PIERRET	31 rue de l'Ardoisière	02.99.93.43.26
Tennis Club de l'Oust	Arnaud TOURNEUX	Rue du Chanoine Dréano 56350 ALLAIRE	02.99.71.97.54 06.74.44.11.36
Foyer des Jeunes	Clémence MABON	9 rue de la Mare Faraud 56800 PLOERMEL	06.59.18.22.00
Chorale	Agnès OILLAUX	4 rue des Bruyères 56350 ALLAIRE	02.99.91.30.65
Comité des Fêtes	Bernard GOUEDO	24 rue de la Prée	02.99.91.35.43
Club Cyclos	Didier GUILLOTIN	La Marre	02.99.71.90.43
Ass. Culturelle de l'Avenir : Section bibliothèque Section Théâtre	Robert HARROUET Bernard DREAN	33 rue de l'Ardoisière 3 rue des Genêts	02.99.91.30.36 02.99.91.34.70
Eau Grées des Moulins (sauvegarde du patrimoine)	Eugène LE BRETON	2 rue Angélique Lesourd	02.99.91.28.20
Société de Chasse	Albert GUYOT	Le Pot en Vin	02.99.91.39.95
Ecole – A.P.E.L.	Béatrice STÉVANT	Le Vieux Moulins	02.99.91.39.58
Ecole – O.G.E.C.	Alain GAUDIN	12 rue des Genêts	02 99 93 40 53
La Ridée Jacutaise (dances, musique et chants raditionnels)	Michel LE CLAIRE	Trémoureux	02.99.91.29.26
Donneurs de Sang	Bruno FLEURY	La Marre	02.99.71.91.95
Club de l'Amitié	Annick BIJOT	La Grée	02.99.91.37.08
F.N.A.C.A.	Marcel TATARD	5 rue des Landes de Lanvaux	02.99.91.20.51
Moto club de ST-JACUT	Michel NIOL	La Madrie - ALLAIRE	02.99.71.86.27
Les Pêchous de St Ju	Yvette HEMERY	La Fourmiraie	02.99.91.24.84
Association Espéranza	Christopher WILKINSON	La Vacherie	02.99.91.32.40
Association Graines de Parents	Adeline BOUREUX	Le Moulin Eon	02.99.91.81.15

Calendrier des Fêtes et Manifestations 2012

Mois	Dates	Manifestations	Organisateurs
JANVIER	Vendredi 6 Samedi 21 Samedi 28	Vœux du Maire Assemblée Générale et repas Théâtre	Municipalité Club de l'Amitié Ass. Culturelle
FEVRIER	Samedi 4 Dimanche 5 Samedi 11 Dimanche 12 Samedi 18	Théâtre Vide grenier Théâtre Théâtre Théâtre	Ass. Culturelle Ecole St Joseph Ass. Culturelle Ass. Culturelle Ass. Culturelle
MARS	Dimanche 4 Samedi 10 Dimanche 11 Samedi 17 Dimanche 18	Repas de boudins Compte-rendu repas boudins Chasse à courre Collecte de sang Fest-Deiz	OGEC et APPEL OGEC et APPEL Société de chasse Ass. Donneurs Ridée Jacutaise
AVRIL	Dimanche 1 ^{er} Dimanche 8 Dimanche 15	Concours de belote Concours de Pêche à Bodéan Repas des chasseurs	Club de l'Amitié Club de l'Amitié Société de Chasse
MAI	Mardi 8 Samedi 12	Tournoi Foot Jeunes Tremplin festival	Foyer Espoir football Foyer des Jeunes
JUIN	Samedi 9 Samedi 16 Dimanche 17 Samedi 30	Course à pieds 6h de St Jacut Fête de la musique Journée Nationale des moulins Fête de l'école	Comité des Fêtes Commerçants Eau Grées des Moulins Ecole St Joseph
Juillet	Dimanche 29	Repas cochon grillé	Club de l'Amitié
Août	Samedi 4 Dimanche 5 Dimanche 26	Moto-cross Moto-cross Fête des moulins	Moto-club Moto-club Eau Grées des Moulins
Septembre	Samedi 1 ^{er} Samedi 8 Dimanche 9 Dimanche 16	Collecte de sang Concert dans le bourg Repas de la chorale Rando VTT, pédestre et cyclo	Donneurs de Sang Foyer des Jeunes La Voix des Pins Club des Drillaü
Octobre	Dimanche 14 Dimanche 21 Samedi 27	Concours belote Repas Paroisse Repas du CCAS	Club de l'Amitié Paroisse Municipalité
Novembre	Vendredi 9 Samedi 10 Samedi 17 Samedi 24	Festival Mots Zik sous les Pins Festival Mots Zik sous les Pins Repas Choucroute Repas Pot au Feu	Foyer des Jeunes Foyer des Jeunes Espoir Foot et Basket Club de l'Amitié
Décembre	Vendredi 21 Samedi 29	Goûter de Noël Balade du bout de l'an	APEL Eau Grées des Moulins



Durant tout l'été dernier, le Moulin de la Vallée a accueilli de nombreux visiteurs ; les dimanches, et même en semaine. Il faut dire que le site est idéal pour les sorties en famille, entre amis. De nombreux Jacutais, fiers de leur patrimoine, font ainsi découvrir les lieux à leurs amis.

La 10^{ème} « Fête des Moulins et Traditions », le 28 août 2011, a été l'occasion de mettre en lumière notre commune. En effet, les visiteurs n'ont jamais été aussi nombreux à venir à la Vallée.

Il faut dire que les animations étaient nombreuses. Le matin, balade botanique et découverte de l'environnement. Ainsi qu'un marché du terroir avec des producteurs locaux qui ont été bien appréciés. Le midi, les galettes et crêpes garnies n'ont pas failli à leur réputation.

L'après-midi, la priorité était donnée aux démonstrations et vieux métiers (beurre à la baratte, sculpteur, cordier, fileuse, charcuteries...) tout en proposant des animations à l'attention des enfants (promenades en calèches, maquillages, jeux en bois, petits moulins). Nous tenons à remercier ici l'association « Graines de Parents » qui s'est fait remarquer par la qualité de ses animations. Le succès des animations habituelles ne s'est pas démenti (battages, pains au four à bois, jus de pommes, maison du meunier...)

Le Bagad de Languidic, les chanteurs et musiciens locaux, le char de la Tacknaw ont réellement ravi le public venu très nombreux et parfois d'assez loin.

Tous les 3^{ème} dimanches de Septembre, les « Journées du Patrimoine » mettent en avant la richesse du bâti local. C'est ainsi que les 2 Moulins communaux ont été

ouverts à un large public de connaisseurs (anciens meuniers, familles de meuniers, anciens driaos...).

L'année s'est achevée par la désormais traditionnelle « Balade du bout de l'An », entre les 2 réveillons. L'idée est simple : animer la vie de la commune en cette période plus calme. Le vin chaud, les gâteaux, de la musique et la découverte de l'histoire de certains lieux de St Jacut font ensuite le reste.



De la part de tous les membres de notre association, bonne et heureuse année 2012 à tous.

*Pour l'association « Eau Grées des Moulins »,
Samuel BURBAN*



Le club de l'ESPOIR de st jacut les pins, compte pour la saison 2011/2012 : 135 licenciés.

◆ Section jeunes :

Les deux équipes U8 disputent un samedi sur deux, un match sous forme de plateau (match + jeu)

L'équipe U9, dispute elle aussi un match et travaille la coordination, la motricité et l'adresse des apprentis footballeurs.

Les équipes U11 et U13 disputent quant à elle, un championnat.

Pour les jeunes recrues, l'entraînement se déroule chaque mardi soir de 17h30 à 19h00 (sauf pendant les vacances scolaires), et sont encadrées par Sylvain Meyer, David Pacory, Gérard Mabon, Jean François Guilloché et Christophe Jouvante.

Pour toute nouvelle inscription, merci de contacter: **Sylvain Meyer** : 06 98 27 25 42.

Dirigeants U8 : Damien Fourrage, Sylvain Meyer

Dirigeants U9 : Raphael Blanchard, Sébastien Loury, et Philippe Souchet.

Dirigeants U11 : David Pacory, Stéphane Houdart et Yannick Morice.

▶ En outre, le groupement :

Allaire/Béganne/Rieux/Caden/St jacut les pins, compte à son actif deux équipes U15, deux équipes U17, ainsi que deux équipes U19. L'entraînement se déroule chaque mercredi après midi à Allaire.

Pour toute nouvelle inscription dans ces différentes catégories, merci de contacter Maxime Briand : 06 70 67 84 75

Cette année, un prix d'encouragement a été attribué à notre école de football (une 1^{ère} dans le Morbihan)

◆ Section séniors :

Enfin, les séniors, réparties cette année en 3 équipes, comptent sur 50 joueurs évoluant respectivement en D1, D3 et D4. Les entraînements, assurés par Jean François

Lebel ont lieu chaque mercredi et vendredi, de 19h00 à 21h00.

Dirigeants équipe A : Jean Luc Bochet, Jean François Guilloché, et David Pacory.

Dirigeants équipe B : Michel Leclaire, Bernard Debenne et Sylvain Meyer.

Dirigeants équipe C : Daniel Leclaire et Antoine Guyon.

L'Espoir compte aussi un arbitre officiel: Quentin Leclaire et 4 arbitres bénévoles: Gérard Mabon, Jean Yves Simon, Yannick Morice et Philippe Ollivier.

Avis aux amateurs: le club recherche un ou plusieurs arbitres séniors étant majeur.

▶ Pour toute personne intéressée, les informations concernant le club sont disponibles sur le site internet : <http://www.espoir-stjacut-les-pins.fr>

En 2011, a eu lieu une remise de diplômes AAE (Animateur Accompagnateur d'Equipe) avec la présence de Jean Claude Hillion, président de la ligue de football et président du district 56 foot ainsi que plusieurs autres membres.

Tout au long de l'année, l'Espoir organise diverses manifestations, comme par exemple, la choucroute qui a eu lieu le 19 Novembre 2011.

Nous tenons bien entendu à remercier les bénévoles qui contribuent, dans l'ombre, au bon fonctionnement du club et sans qui rien ne serait possible (buvette, lavage de maillots séniors, traçage de terrain, galette saucisse ...)

Rendez vous donc le mardi 8 Mai 2011, pour notre tournoi des jeunes annuel. Nous vous espérons nombreux !

L'Espoir st jacut les pins vous souhaite une excellente année 2012 !!!



Espoir section basket



La section Basket de l'Espoir compte, pour la saison 2011/2012, 28 licenciés, répartis en 4 équipes : 6 en équipe Débutants, 7 en équipe Poussines mixtes, 7 en équipe Benjamins mixtes et 8 en équipe Minimes mixtes, coachées respectivement par Céline TESSIER, Quentin LECLAIRE, Sandrine ROBERT, Stéphane OGER et Yves GUILLOTIN.

Nos 4 groupes sont engagés en compétition auprès de la Fédération Sportive et Culturelle de France – Comité Départemental du Morbihan – FSCF CD 56.

Sur cette première partie de championnat, les rencontres sont plutôt organisées en fonction des secteurs géographiques. Mais à partir de janv.-2012, la mise en place des play-off permettra à nos équipes de jouer des

équipes de même niveau.

A noter aussi la nouveauté de ce début de saison : un sol entièrement rénové dans la Salle Omnisport offrant aux licenciés basketteurs des conditions favorables à la pratique de leur activité.

Les inscriptions sont toujours possibles en cours de saison pour les jeunes nés entre 1997 et 2005.

Contact : SECTION BASKET – Christelle RUNIGO : 02.99.91.39.55

Visitez les pages Basket sur le site de l'Espoir : www.espoir-stjacut-les-pins.fr

Association "Tous en forme à Saint-Jacut"

La gymnastique volontaire est un loisir épanouissant où chacun progresse à son rythme. Il n'est jamais trop tard (même après 50 ans) pour pratiquer une activité physique. La pratique régulière d'exercices corporels, même de manière modérée, a des effets bénéfiques sur la santé. (*)

Pratiquer une activité physique en prévention ou en complément thérapeutique, permet de lutter efficacement contre la sédentarité et d'autre part, d'avoir une vie sociale plus épanouie.



Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre ; notre professeur Marie Hélène FONTAINE, diplômée de la Fédération Française de gym volontaire, adaptera ses cours en fonction des capacités de chacune et chacun.

(Pour tous renseignements :

Annie PIERRET : 02 99 93 43 26)

HORAIRE DES COURS :

◆ **Gymnastique douce**

Le jeudi matin de 9 h à 10 h dans les locaux de l'ancienne Mairie

◆ **Gymnastique tonique**

Le Jeudi soir de 20 h à 21 h dans le gymnase de St Jacut les Pins.

Cotisations : 53 euros pour l'année, licence et assurance comprises (tarif dégressif en fonction de la date d'inscription). Nous vous offrons 2 séances gratuites pour découvrir notre activité.



▶ (*) **BIENFAITS RECONNUS :**

Améliore la mémoire, favorise le sommeil, diminue le stress, fait baisser la tension artérielle, diminue le rythme cardiaque, fait baisser le taux de mauvais cholestérol et ce jusqu'à 25 %, fait baisser le taux de triglycérides, augmente le diamètre des artères du cœur et du cerveau, augmente la densité osseuse, augmente la résistance des cartilages articulaires, augmente la force et la résistance musculaire, augmente la confiance en soi.

▶ (*) **RISQUES PREVENUS :**

Les troubles de la mémoire, les accidents vasculaires cérébraux, les accidents cardiaques, les lésions arthrosiques, le diabète de type 2, le cancer du colon, le risque de formation de caillots, les chutes et fractures, les fatigabilités, les douleurs du dos, l'ostéoporose.

▶ (*) **PATHOLOGIES TRAITEES :**

Les insomnies, les troubles du comportement (agressivité) l'apparition de la maladie d'Alzheimer, la réadaptation cardiaque (angine de poitrine, infarctus, etc...) l'obésité, le diabète de type 2, l'ostéoporose, l'arthrose, les douleurs du dos, etc...



Pour la première année, des mamans de l'association ont animé différents ateliers lors de la fête des moulins du 28 août. Nous avons proposé aux enfants de laisser libre cours à leur créativité en fabriquant moulins à eau et bateaux à partir de matériaux récoltés dans la nature, de cageots et de bouchons. Un petit barrage construit pour l'occasion sur un des ruisseaux a permis aux apprentis constructeurs navaux de tester leurs réalisations. Les enfants qui le souhaitaient ont pu se faire maquiller selon leurs envies du moment, princesses, papillons, coccinelles, oiseaux se sont mêlés à la foule bigarrée.

Une toile était à la disposition des artistes en herbes, chacun y apportant sa couleur, sa « patte », et l'oeuvre une fois terminée a été offerte pour les 10 ans de l'association Eau grées des moulins. Un bel après-midi passé en famille, une expérience à renouveler !

A la rentrée, nous avons mis en place des ateliers de peinture, un mercredi par mois pour les enfants et un samedi par mois pour les adultes. Nous proposons une découverte particulière des couleurs à travers les peintures mises au point par Goethe et Steiner, nous, travaillons sur papier mouillé pour que la sensibilité artistique de chacun, petits ou grands, soit révélée. Nous possédons tous un potentiel artistique, et c'est ce que Raphaëlle notre animatrice nous fait découvrir à chaque atelier. Il reste encore quelques places pour nous rejoindre à ces ateliers, pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Pour les enfants des familles adhérentes nous proposons aussi une fois par mois un atelier animé par un parent de l'association. Selon les compétences de chacun les ateliers sont diversifiés, atelier d'expression par le jeu le mois dernier, prochain atelier le mercredi 14 décembre : création de décorations de Noël.

Pour nos réunions de chaque 1^{er} samedi du mois, cette année, nous n'avons pas de programme avec des thèmes pré-établis. Nous nous retrouvons en fonction des questionnements qui émergent, par exemple nous avons le mois passé organisé une réunion pour les futures ma-



mans pour parler grossesse, accouchement.

Pour recevoir les informations sur l'organisation et le thème des réunions, la vie de l'association, et tout ce qui bouge au niveau de la parentalité et de la famille sur le Pays de Redon, il vous suffit de nous faire une demande par mail pour rejoindre la cinquantaine de familles déjà inscrites.

Nous continuons à nous investir dans le travail du réseau parentalité du Pays de Redon avec différents partenaires (centres sociaux, associations petite enfance, éducation nationale, médiathèques, etc...), ainsi nous pouvons faire circuler dans notre réseau de familles toutes les actualités, conférences, ateliers, spectacles, expositions qui peuvent intéresser parents et enfants. Nous espérons qu'en 2012 un site internet pourra voir le jour et compléter celui que nous avons commencé à mettre en place. C'est un travail de titans et nous devons unir les énergies de chacun pour que cet outil voit le jour car il sera une aide précieuse aux familles pour avoir accès de manière efficace à toutes les informations du réseau parentalité.

Graines de parents c'est aussi et toujours un réseau de solidarité au niveau local, échange de gardes d'enfants, écoute, partage d'expériences pour que la vie en famille soit plus simple et harmonieuse.

Nos prochaines rencontres :

► le mercredi 7 décembre à 14h30 : atelier peinture pour les enfants

► le samedi 10 décembre à 14h30 : atelier peinture pour les parents

► le mercredi 14 décembre à 14h30 : atelier création décoration de Noël

► le dimanche 18 décembre à 15h30 : Spirale de l'Avent pour les familles

Pour plus de détails et d'informations, contactez Adeline au 02 99 91 81 15 ou par mail sur contact@grainesdeparents.com.

Belle fin d'année à tous !!!

Cette année la troupe théâtrale s'apprête de nouveau à vous faire rire en interprétant une pièce de Jo BARON intitulée : « une belle-mère encombrante »

Les répétitions ont commencé début octobre pour mettre en scène cette pièce dont voici l'histoire :

Adèle, une femme de ménage, est chargée discrètement de mener l'enquête sur la disparition de la maman de sa patronne, Catherine DUPONTEL. Un inspecteur, sur les traces de Carlos, arrive chez les DUPONTEL. Geneviève diseuse de bonne aventure voit des choses éveillant des soupçons sur une vie très perverse d'Yvan le mari de Catherine. Mais qui est donc à l'origine de cette disparition ?

Un grand moment de détente où les situations burlesques feront oublier le quotidien avec :
Mélanie MAINGUY, Bernard DREAN, Magali BREGER, Sophie GASNIER, Stéphanie LEMASLE, Stéphane RIVIERE, Jean-Pierre QUERE, Marie-Noëlle OLLIVIER.
Sans oublier toute l'équipe des déco-rateurs et des per-

sonnes qui nous aident pour le bon déroulement de ces représentations.

Pour connaître le déroulement de cette pièce, nous aurons le plaisir de vous accueillir :

- ▶ Samedi 28 janvier à 20 h 30
- ▶ Samedi 4 février à 20 h 30
- ▶ Samedi 11 février à 20 h 30
- ▶ Dimanche 12 février à 14 h 30
- ▶ Samedi 18 février à 20 h 30

En attendant de vous voir très nombreux lors de ces représentations, la troupe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Théâtre

SAINT JACUT LES PINS

Une belle mère encombrante



Une comédie de Jo BARON
Par la troupe de l'association culturelle de l'avenir
Samedi 28 janvier à 20 h 30
Samedi 4 février à 20 h 30
Samedi 11 février à 20 h 30
Dimanche 12 février à 14 h 30
Samedi 18 février à 20 h 30

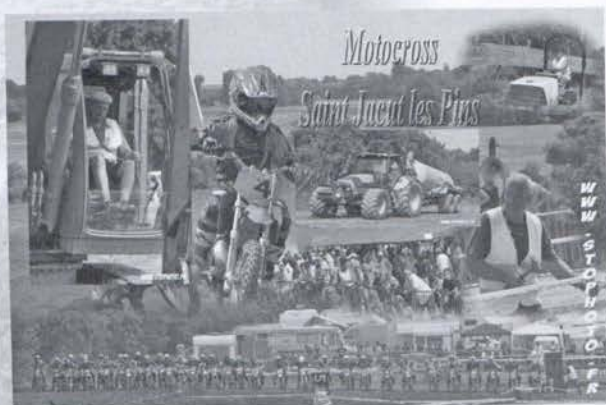
Moto Club de Saint-Jacut-les-Pins

Pour sa septième année le moto club de saint Jacut les Pins organisera sa course le 4 et 5 Août 2012 une grande nouveauté pour le club puisqu'il rassemblera les 2 ligues UFOLEP Bretagne sur le site de la « vacherie » une épreuve jamais réalisée au niveau Bretagne UFOLEP sur 2 jours. La partie du champ a subi de nombreuses modifications de nouveaux sauts ont fait leur apparition, le spectacle sera au rendez vous. Plus de 350 pilotes sont attendus pour ce week end.

Plus de 100 bénévoles sont nécessaire pour encadrer cette manifestation. Le club comporte 60 licenciés, l'école de pilotage reste ouvert pour permettre aux jeunes de se lancer dans la pratique de la moto cross.



Pour tout renseignement
contacter M. NIOL Michel au 02.99.71.86.27





Comité des Fêtes et de Loisirs

Les organisateurs des « 6 heures de St Jacut les Pins » préparent l'organisation de la troisième édition qui aura lieu le samedi 9 juin 2012 sur le site de Bodéan.

L'épreuve consistera comme les années précédentes à courir sur le parcours de 1,600 km aménagé autour des étangs, en effectuant le maximum de tours pendant six heures, soit en relais par équipes, soit individuellement.

Cependant, pour faciliter les inscriptions et adapter l'épreuve aux différences d'aptitudes des participants, des modifications ont été apportées au règlement :

- ▶ chaque équipe est composée de 4 ou de 6 coureurs
- ▶ à partir de son 2^{ème} relais, chaque participant effectue un nombre de tours libre

Les amateurs de course à pied, mais aussi les sportifs des autres disciplines, sont invités à réserver cette date

et à se préparer à y participer dans une ambiance festive et conviviale.

Les informations complémentaires, de nombreuses photos et les résultats de l'édition précédente sont disponibles sur le blog : six-heures-st-jacut.over-blog.com

Courir est un plaisir si l'on connaît bien son corps et ses limites, c'est aussi un facteur d'équilibre et de bonne santé. C'est pourquoi des personnes, hommes et femmes, se retrouvent chaque semaine pour pratiquer ce sport en groupe et en tenant compte du rythme de chacun. Les gens intéressés peuvent les rejoindre **chaque mercredi à 18 h 30**, rendez-vous près de la salle de sports.

Contact : tel. 02 99 91 35 43 ou courriel : bernard.gouedo@orange.fr

Don du sang

L'amicale des donneurs de sang bénévoles vous souhaite une excellente année 2012, que chacun soit sensible à l'appel de l'établissement français du sang tant les besoins sont de plus en plus importants. Vous trouverez à suivre le calendrier des collectes locales 2012 dont le nombre a augmenté afin de faciliter l'accès à un nombre plus important de donneurs

Liste de collectes

- ▶ **samedi 14 janvier 2012** à MALANSAC – Centre associatif de 8 h 30 à 12 h 30
- ▶ **mercredi 25 janvier 2012** à ALLAIRE – Maison du temps libre de 15 h à 19 h
- ▶ **samedi 17 mars 2012** à ST JACUT LES PINS – Salle polyvalente de 8 h 30 à 12 h 30
- ▶ **samedi 5 mai 2012** à PEILLAC – Salle polyvalente de 8 h 30 à 12 h 30
- ▶ **lundi 21 mai 2012** à MALANSAC – Centre associatif de 15 h à 19 h
- ▶ **samedi 30 juin 2012** à ALLAIRE – Maison du temps libre de 8 h 30 à 12 h 30
- ▶ **samedi 1^{er} septembre 2012** à ST JACUT LES PINS – Salle polyvalente de 8 h 30 à 12 h 30
- ▶ **mercredi 26 septembre 2012** à PEILLAC – Salle polyvalente de 15 h à 19 h
- ▶ **samedi 10 novembre 2012** à ALLAIRE – Maison du temps libre de 8 h 30 à 12 h 30



Le président Bruno FLEURY

APEL

Association de parents d'élèves

Après des au revoirs émouvants fait à Bertrand Beillon, en poste depuis 11 ans dans notre école, une nouvelle année scolaire s'offre à nouveau, et c'est au rythme des quelques 170 élèves qui s'y rendent chaque jour, qu'exerce aujourd'hui, Pierre -Emmanuel Jodeau, son heureux successeur .

Avec la rentrée 2011-2012, l'APEL est heureuse de compter dans ses rangs, de nouveaux membres; Constituant ainsi un groupe de parents, renforcé et toujours aussi motivé, qui a repris ses activités au sein de l'association dès le 20 septembre afin de composer son bureau, et d'organiser d'ores et déjà le calendrier de cette nouvelle année scolaire.

Par souci d'accueillir également les parents dans les meilleures conditions, l'association propose désormais depuis 2 ans, son incontournable « pot de rentrée », qui a lieu le premier jour de reprise de nos chers bambins. Cette petite pause café, permet d'échanger, de se rencontrer et de se connaître, et par le même biais de faire connaître l'association que nous représentons.

Le 25 novembre dernier, s'est déroulé l'Assemblée Générale de l'APEL, occasion pour le bureau de présenter le rapport moral et financier de l'exercice écoulé. En outre, la fin de l'année 2012, voit également l'élection du bureau constitué de la manière qui suit :

- ▶ Présidente : Mme STEVANT Béatrice
- ▶ Trésorière : Mme GEFFRAY Sylvie
- ▶ Secrétaire : Mme LEBEL-TUAL Alexandra

Pour alimenter l'association, et du même coup, pour permettre à l'école de proposer des sorties pédagogiques, et à nos enfants et de participer à des sorties diverses et variées, l'APEL n'a pas chômé pour cette rentrée. Les fêtes de fin d'année ouvrent alors le bal de nos actions :

◆ Tombola de Noël.

Après un vif succès l'an passé, la tombola de Noël est de retour, avec de nombreux coffrets gourmands à gagner, cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année.

Le tirage aura eu lieu le vendredi 9 décembre 2011 dans la salle de motricité de l'école, dès 16h30, et la liste des gagnants est affichée sur le panneau d'information de l'école.

◆ Spectacle de Noël

Spectacle qui a eu lieu le lundi 5 décembre; durant l'après midi les enfants ont eu l'occasion d'assister à des contes chantés par Thomas Carabistouille, drôle et décalé, et

surtout burlesque, des contes comme jamais on ne nous les aura contés, pour le plus grand plaisir des enfants petits et grands

◆ Goûter de Noël :

Rendez vous était pris pour le vendredi 16 décembre 2011, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir le Père Noël. Ce dernier, malgré un emploi du temps très chargé à quelques jours de fêtes, à trouver le temps de saluer ses plus grands fans, et nous l'en remercions vivement !!

L'année 2012, verra elle aussi de nombreuses occasions de nous retrouver, parents, enfants, familles. Alors à vos agendas !

▶ Le dimanche 4 mars 2012

Fête des Boudins
Rendez-vous devenu incontournable, organisé conjointement par l'OGEC et l'APEL. Pour le plus grand plaisir des quelques 800 convives qui viennent s'y attabler chaque année

▶ Le vendredi 16 mars 2012

Le traditionnel Carnaval suivi d'un goûter partagé

▶ Le samedi 30 Juin 2012

Fête de l'école, spectacle des enfants suivi du traditionnel repas
Moules-Frites

L'APEL chapeaute aussi l'organisation de la classe de neige, qui a lieu tous les 2 ans; et afin de financer autant que possible ce voyage 2012, des actions sont là aussi mises en place durant l'année :

▶ Le dimanche 5 février 2012 Vide grenier

Et n'oubliez pas la collecte de journaux, chaque dernier samedi du mois.

A. LEBEL-TUAL pour l'association



Club Jacutais de l'amitié

L'année 2011 est terminée. Au cours de ce second semestre diverses rencontres et activités ont permis de maintenir un lien entre nous et d'apprécier les après-midis ou les journées de détente.

Le 24 juillet : repas du cochon grillé – convivialité et simplicité ont été de mise durant l'après midi.

Temps libre en août.

Le 15 septembre : par une journée ensoleillée le club s'est offert une journée détente pour attaquer la rentrée dans la bonne humeur. Nous avons mis le cap sur le tropical parc à Laugarel. Sur environ 4ha une cinquantaine de personnes a découvert ou redécouvert les différents jardins : thaïlandais, indonésien, mexicain, africain, la serre tropicale avec ses magnifiques orchidées - les oiseaux exotiques, les perroquets, les perruches etc... Le midi nous avons pique-niqué dans une salle mise à notre disposition et à 15 h. 30 spectacle du jardinier magicien et ses perruches savantes.

Le 1^{er} octobre : une soixantaine de personnes a assisté au spectacle comique, animé par Jean Claude LE-CUYER dit « le petit fermier ». Pendant 2 heures l'artiste, accompagné de son accordéon a amusé et déclenché des fou-rire en narrant et chantant des histoires humoristiques sur le monde agricole.

Le 9 octobre : concours de belote. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour taper le carton.

Le 12 novembre : le traditionnel pot-au-feu, concocté de main de maître par les bénévoles du club que 90 convives ont apprécié à sa juste valeur. Après midi agrémenté par des chants, des danses et de la musique traditionnelle.



Renouvellement de la cotisation d'adhérent en janvier.

Rappel des différentes activités du club :

Le 1^{er} jeudi du mois : à 14 heures 15 à la salle polyvalente après-midi détente : belote, scrabble, autres jeux de société et tous les 2 mois loto interne au club.

Le 2^{ème} jeudi : à 14 heures à la salle du club : art floral,

Le 3^{ème} jeudi : visite à la Maison d'accueil Angélique Le-sourd.

Le mardi ou le jeudi de la 4^{ème} semaine : cinéma

Petit rappel pour le cinéma qui a lieu une fois par mois. Le départ a lieu à 13h40 de la salle du club. Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02.99.91.22.17, n'attendez pas qu'elle vous appelle.

Pour une demande location :

► de chapiteau (x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02.99.71.96.31

► de vaisselle s'adresser à Denise LE COINTRE : 02.99.71.82.92

Jeunes retraités, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la présidente Annick BIJOT au 02.99.91.37.08

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2012



Calvaire de Brandicouët _____

Félicitations et remerciements aux villageois de Brandicouët qui se sont réunis pour nettoyer et redonner de l'éclat à l'ensemble de ce calvaire.



Calvaire Brandicouët 20 octobre 2011

Liste des assistantes maternelles agréées _____

Vous trouverez ci-dessous la liste des assistants maternels de la commune qui sont susceptibles d'accueillir votre enfant dans le cadre de leur agrément.

Nous vous invitons à transmettre au relais assistants maternels les coordonnées de l'assistante maternelle que vous aurez choisie.

Vous pourrez aussi contacter le relais pour vos démarches administratives concernant l'emploi de votre assistant maternel.

BOUESNARD Brigitte	La Grée St Barnabé	02-99-91-21-25
BRETECHE Valérie	La Guidemaie	02-99-72-86-56
ERMENIER Sandrine	11 Domaine de Villeneuve	02-99-91-39-70
LE ROUX Corinne	Brehadoux	06-61-82-33-67
HALLIER Nathalie	16 rue du Clos Barré	02-99-93-40-48
LE BELLER Marie-Line	Tressel	02-99-91-38-54
LOURY Anne-Marie	Haut Caléon	02-99-91-25-48
ROBERT Sandrine	11 rue de la Prée	02-99-91-39-61
GEFFRAY Sylvie	28 rue de l'Ardoisière	02-99-91-32-83

A l'occasion de cette nouvelle année, je me permets de répondre à une question que se posent beaucoup de personnes !!!! A part le centre de loisirs, Que fait notre animatrice le reste du temps ?

En période de vacances scolaires :

Je suis présente au centre de loisirs, toute la journée, soit de 8h30 à 18H30 et parfois à partir de 7h30 selon les besoins en garderie.

Donc nous réalisons, les animateurs et moi-même 10H par jour !!! Sans interruption !

Le centre de loisirs est ouvert aux vacances de février, pâques, l'été et la toussaint. On accueille les enfants de 3 à 11 ans, soit à la journée, soit à la demi-journée.

Le centre est ouvert dès 7H30 et ferme à 18H30 pour la garderie, mais seulement sur inscription.

Le programme d'activité est varié et adapté aux enfants. Il est établi avant les vacances avec les animateurs, mais les activités peuvent varier selon les demandes des enfants.

En période scolaire :

Je vais essayer de tout résumer ce que je fais c'est-à-dire la partie invisible de mon travail !!! La semaine de 31h se répartit comme suit : soit 21H pour la partie administrative, le personnel, les finances, et la communication.

Au niveau administratif :

Pour établir les programmes d'animations, les animateurs du canton d'allaire se réunissent au CIAS à allaire. Il faut plusieurs réunions pour réaliser un programme cohérent et ludique en lien avec le projet éducatif de la Fédé de Redon qui est l'organisateur du centre de loisirs.

Mes missions :

- ▶ Elaboration du projet pédagogique, du règlement intérieur...
- ▶ Contact avec la DDCS, la CAF, la MSA,
- ▶ Recherche d'activités manuelles, recherche de sorties, recherche d'intervenants, commande de matériel...
- ▶ Permanences d'inscriptions,
- ▶ Réalisation des bilans après les périodes de vacances.

Au niveau des finances :

- ▶ établissement des budgets,
- ▶ achat du matériel,

- ▶ suivi des dépenses...
- ▶ saisi les inscriptions des enfants dans le logiciel,
- ▶ réalisation des factures,
- ▶ suivi des factures,
- ▶ suivi des impayés...

Au niveau du personnel :

- ▶ recherche d'animateurs,
- ▶ entretiens d'embauches,
- ▶ préparation du programme : réunion,
- ▶ suivi des animateurs et bilan du centre...

Au niveau de la communication :

- ▶ conception, réalisation d'une plaquette,
- ▶ photocopie, pliage, envoi et distribution de tracts,
- ▶ contact avec la presse,
- ▶ organisation de réunions avec les parents et les élus...

- En collaboration avec la médiathèque et d'autres partenaires, j'établi le programme d'animation des familles : « Dis, on.. » et participe aux ateliers.

Et bien sûr je suis présente au centre de loisirs le mercredi soit 10h.

Et parfois dans l'année, je participe à des temps de formations proposées.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur les différents programmes proposés, vous pouvez me joindre, Christelle, l'animatrice enfance au 06-11-84-05-20 ou bien sur le site internet de la commune, www.st-jacut-les-pins.fr.

**Et je termine en vous souhaitant,
grands-parents, parents et vous les enfants,
une bonne et heureuse année 2012.**





Fin d'année mouvementée à la médiathèque. Expositions, spectacle, espace petite enfance, contes et bricolages de Noël ont animé l'automne.



En effet, une petite escale musicale en Afrique a été proposée en septembre - octobre, des instruments typiques du continent ont été exposés et ont fait la joie de nos petites oreilles. Ce voyage nous a été possible grâce à la médiathèque départementale du Morbihan.



La médiathèque s'est transformée en octobre - novembre, elle a vu naître un espace réservé aux tout petits.

Labyrinthe, coin lecture et gros animaux en tissu composaient ce coin enfantin.

La compagnie Crescendo nous a conviés à une balade en forêt, un spectacle de 45 min intitulé « la Nuit des Elfes » qui a fait le plaisir des petits et des grands.



Popov et Samothrace se sont également installés courant octobre, une exposition prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan. Des animaux aux formes douces et tendres tirés du bestiaire



de Janik Coat.

Des artistes nous ont fait le plaisir d'exposer leurs œuvres depuis septembre, Melle Le Guilloux nous a proposé des peintures riches et colorées, c'est au tour actuellement de Mr Luce-Catinot., qui met en avant le patrimoine jacutais et d'autres paysages.

Des séances d'éveil musical ont lieu une fois par mois, ces séances pour les enfants de 0 à 3 ans sont animées par Stéphanie Lang Bourgeois en collaboration avec le Ripame d'Allaire (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants).

Des ateliers « Dis, on ... » ont été proposés pour les fêtes de fin d'année, au menu : du bricolage avec la confection de photophores et de bougies, des contes de Noël, racontés par Christelle, Chloé et bien d'autres personnes et un goûter.

Retrouvez toutes les photos et actualités sur le site <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

Médiathèque - 1, rue du stade
56220 Saint-Jacut-les-Pins - Tél : 02.99.91.38.52
mediatheque@st-jacut-les-pins.fr
<http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

LES HORAIRES

La médiathèque est ouverte :

- ▶ Le mardi de 16h30 à 19h15
- ▶ Le mercredi de 16h à 18h
- ▶ Le vendredi de 16h30 à 18h
- ▶ Le dimanche de 10h30 à 12h



- ▶ Abonnement livres pour un adulte : 7 €
- ▶ Abonnement livres pour un enfant : 3 €
- ▶ Abonnement tous documents (livres, cd, dvd..) pour une famille : 28,20 €

Ces tarifs vont bientôt changer avec la mise en place du réseau, une carte unique permettra d'emprunter des ouvrages dans toutes les bibliothèques de la communauté de commune du pays de Redon.

Les nouveaux tarifs se décomposeront ainsi :

- ▶ Abonnement annuel adulte 12 €
- ▶ Abonnement annuel - de 18 ans Gratuit
- ▶ Abonnement annuel :
établissement scolaire,
demandeurs d'emploi
bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA, ATA, ASI) Gratuit
- ▶ Remplacement de la carte adhérent perdue ou détériorée 3 €

La Cybercommune est ouverte :

- ▶ Le mercredi de 14h à 16h
- ▶ Le jeudi de 16h30 à 18h30
- ▶ Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Tarifs :

- ▶ 1,50€ l'heure pour les + de 18 ans
- ▶ 0,50 € l'heure pour les - de 18 ans
- ▶ Gratuit pour les demandeurs d'emploi sur présentation de leur carte

Impressions :

- ▶ 0,15€ la page n&b
- ▶ 0,45€ la page couleur

La Cybercommune propose aussi des séances d'initiation à l'informatique le mardi et jeudi de 14h30 à 16h.

Tous les parcours et circuits sur la commune

◆ Le circuit de vélo promenades

En partenariat avec la Maison du Tourisme, la CCPR en 2011 a créé 12 nouvelles boucles locales sur le territoire, dont le circuit n° 14 sur les communes de St Jacut et d'Al-laire. Cette boucle vélo de 21 km emprunte des petites routes goudronnées (sauf 3 passages de chemins très cyclables), tranquilles, ombragées, mais avec un peu de dénivelé. Le panneau de départ est installé sur le parking de la Châtaigneraie (face au parvis de l'église) et le parcours vous amène de site en site : Butte des 5 Moulins, Moulin de la Vallée, Chapelle de la Graë, Etangs de Bodéan, Chapelle St Eutrope, Moulin de Quip, Château du Vau de Quip, Tropical Parc.

Une fiche descriptive est disponible en Mairie. Possibilité de se procurer les fiches de toutes les boucles à la Maison du Tourisme du



Pays de Redon (02 99 71 06 04) ou de les télécharger sur le site : www.tourisme-pays-redon.com



◆ Le circuit pédestre des étangs

Préparé par la Maison du Tourisme en 2006, avec l'appui de la commune et des marcheurs du club Les Drillaù, il est inscrit au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

Point de départ : le Moulin de la Vallée, distance 8 à 9 km, durée 2 heures.

Cet agréable circuit vallonné mêle sentiers en sous-bois, petits chemins empierrés avec panorama sur la campagne environnante et les étendues d'eau (étang de la Vallée, étangs de Bodéan). Il permet de découvrir un patrimoine local restauré (moulin à eau de la Vallée), préservé (château de Bodéan) et étonnant (le soleil souriant de la Chapelle de la Graë).

La fiche descriptive est disponible en Mairie (circuit n° 12). 45 circuits sont installés sur le territoire du Pays de Redon Bretagne Sud, les fiches disponibles à la Maison du Tourisme seront rééditées en 2012.

Tous les parcours et circuits sur la commune

◆ Le circuit VTT La Ronde des Pins

Installé et nettoyé par les vététistes du club Les Drillaù, réalisé conjointement avec la Maison du Tourisme.



Point de départ : le Moulin de la Vallée, distance 21 km, durée 2 h 15.

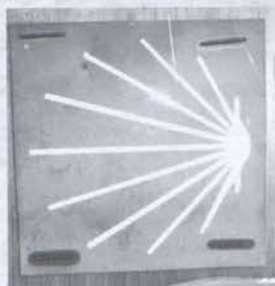
Le circuit entraîne les vététistes jusqu'à la Butte des 5 Moulins, puis dans les ardoisières et sous le pont du Guillaume avant de redescendre vers les étangs de Bodéan. Il peut aussi se faire en famille sur une journée.



Le circuit transcantonal (autour du canton d'Al-laire) emprunte une partie du circuit communal.

La fiche descriptive (n° A7) est disponible en Mairie. 20 circuits sont répertoriés en Pays de Redon Bretagne Sud et les fiches téléchargeables sur www.tourisme-pays-redon.com

◆ D'autres parcours traversent la commune et passent également sur la Butte des 5 Moulins. Ils traversent la Bretagne en passant par les Landes de Lanvaux ou en longeant le Canal de Nantes à Brest :



1- Le GR 38, sentier de Grande Randonnée, (marques blanche et rouge) en provenance de Rochefort-en-Terre et en direction de Peillac.

2- Equi-Breizh, pour les cavaliers, (repère fer à cheval) la possibilité de faire le tour de la

Bretagne à cheval.

3- Le Chemin de St Jacques de Compostelle (coquille jaune



sur fond bleu), l'un des nombreux itinéraires pédestres qui convergent vers le centre de pèlerinage espagnol. L'abbaye St Sauveur de Redon était une étape importante.

4- Le parcours sportif des étangs de Bodéan, mis en place par les lycéens de l'ISSAT dans le cadre d'un P.U.S. (projet d'utilité sociale) permet aux coureurs à pied de trotter dans les bois et d'entretenir leur santé par des séries d'exercices physiques.

5- Le parcours d'orientation de la Butte des 5 Moulins, mis en place en 2008, peut s'effectuer en courant ou en marchant, seul ou en équipes. Les 3 cartes correspondant à des niveaux différents sont disponibles en mairie. A chaque balise trouvée, il suffit de poinçonner sa carte pour confirmer son passage.

6- Le sentier d'interprétation (longueur 400m), sur la Butte des 5 Moulins, installé en 2005 pendant la restauration des moulins éclaire le promeneur sur le patrimoine jacutais, l'histoire des pins, la flore de la colline.



Concours des maisons fleuries 2011

1^{ère} catégorie : Jardin visible de l'espace public

► Le Jardin Paysager

1^{er} Prix
2^{ème} Prix
3^{ème} Prix
4^{ème} Prix
5^{ème} Prix
6^{ème} Prix
7^{ème} Prix

M & Mme Jean-Paul DANET	Le Haut Bézy
Mme Suzanne THÉAUDIN	11 bis, rue du Clos Barré
M & Mme Joseph HERCOUËT	Les Garennes
M & Mme Raymond ROUXEL	La Grée Barbot
M & Mme Rémi HÉMERY	16 rue du Couédic
M & Mme Joël NAVE	Le Baril au Vin
M & Mme Carmen PRACELLA	Couesnongle
M. Frédéric JURE & Katia VITRON	17 rue du Couédic

► Le Jardin de Fleurs

1^{er} Prix
2^{ème} Prix

M Jérôme ROYER	20, rue de l'ardoisière
Mme Madeleine LEMAUFF	14 rue de la Prée

3^{ème} catégorie : Décor floral sur façade ou sur cour

► Façade et Balcon de maison

1^{er} Prix
2^{ème} Prix

Mme Huguette DAGORNE	3 rue Sainte Anne
Mme Anna NAEL	3 résidence des Courtils Morets

4^{ème} catégorie : Mise en valeur des infrastructures d'accueil touristique

► Hébergements / Commerces

1^{er} Prix
2^{ème} Prix

Maison de Retraite	5 rue Angélique LESOURD
CATHY-COIF -	2 rue des Moulins

PRIX D'ENCOURAGEMENT

M & Mme André TUAL	8 rue du Clos Barré
M & Mme Maurice DAYON	Le Val
Mme Marie-Madeleine MOUNIER	La Guidemaie



Vie économique

Liste des artisans, commerçants et professions libérales

Entreprise	Adresse	Téléphone	Courriel	Site internet
AGRO MARAIS	C.A.T. - Z.I. La Gare	02.99.71.90.93	agromarais@orange.fr	
AMAND Carole	Coiffeuse à domicile - Brandicouët	06.64.95.43.56		
AMICE Serge et Sandrine	Taxi - 11 rue Saint Laurent	02.99.93.43.21		
BARON Christian	Cidre, Jus de pommes, trav. divers - Le Sourd	02.99.71.80.95		
BOCHER Pascal	Maçonnerie - La Lardrie	06.86.44.11.61		
BOUTIQUE DU SAVON	Produits de beauté - rue de l'Ardoisière	02.99.93.41.36	www.laboutiquedusavon.com	
BOISSIERE Loïc	Médecin Généraliste - 21 rue des Moulins	02.99.91.21.87		
CADIER Virginie	Bar + Tabac + articles de pêche «Le Cèdre Bleu» - 2 place de l'Eglise	02.99.91.20.30		
CADOUX Philippe - AVL	Consultant Web - Astuces - Vacances & Loisirs	02.36.56.77.26 06.84.16.40.19	astuces-vacances@orange.fr	http://astucesvacances.fr
CASTALDI Jean	Top dance - disk jockey 8 rue de la Garenne	07.86.72.00.72	cast06@free.fr	
COUTON Antoine	Elagage - Trémoureux	02.99.91.31.23		
CRETE Gwenaël	Boulangerie Pâtisserie - 3, place de l'Eglise	02.99.91.23.25		
DAUPHIN Eddy	«Le P'tit Menuisier» - Le Beillac	02.99.71.87.46 06.42.31.08.88		
DESHAYES Catherine	Salon Coiffure - 2, rue des Moulins	02.99.91.26.08		
DUBOST Jean-Michel et Yves	Cabinet d'Architecte - Rédillac	02.99.91.24.68		
Plastique DUVAL	St-Jacut Conditionnement Echantillonnages - Z.I. La Gare	02.99.71.88.15		
FERNET Emmanuel	Maréchal Ferrant - Tressel	06.32.25.73.69	manu.fernet@yahoo.fr	
GADAULT Mickaël	Infographisme - Tressel	06.82.35.95.21	tramesetpixels@orange.fr	
GASNIER Sophie	Articles de puériculture alternative - Le Val	09.54.37.12.66	lesjoliesmarguerites@free.fr	www.lesjoliesmarguerites.fr
GAUVIN Bertrand	Maréchal Ferrant - La Guidemaie 06.11.06.54.24			
GICQUEL Michel	TROPICAL PARC - Laugarel	02.99.71.91.98		
GUYON Dominique	Terrassement - assainissement - T.P. Domaine du Port	02.99.91.29.52 06.63.84.20.99	Guyontp0251@orange.fr	
GIORELLO-BIGOT Sophie	Photographe et infographiste Le Temple Logement 1, la Gare	02.22.18.90.46 06.46.85.35.89		http://www.lezartnumerik.fr
GIORELLO Tony	LA FLEUR DES NECTARS Vente de Thé et de fleur de Thé Le Temple - Logement 1, la Gare 06.46.85.35.89	02.22.18.90.46 06.46.85.35.89		http://www.fleurdesnectars.fr
HERCOUET Mickaël	Peinture - La Guidemaie	02.99.72.80.46		
IRIBAREN Christophe	Tailleur de Pierre - Le Clausne	02.99.91.38.57 06.19.71.98.83		
LATINIER Patrick	Bar - Presse « Le Stadium » 2 rue de la Fontaine	02.99.91.23.43		
LE BEL & Associés	Carrelage, Faïence - Zone du Bois Guy	02.99.91.23.24		
LE BLE Marie-Paule	Consultant conseil qualité 2 Dom. Villeneuve	02.99.93.43.67		
LELIEVRE Aurélie	Education canine	06.19.59.63.07	pasapattes@sfr.fr	http://pasapattes.perso.sfr.fr/
LHOTELLIER Richard	St-Jacut Automobiles - 8 rue A. Lesourd	02.99.91.26.65		
Maison du Service	Prestations diverses - 19 rue Ste Anne	02.99.08.10.23	lamaisonduservice@laposte.net	
MARREL Rozenn	Pharmacie - 9 rue des Moulins	02.99.91.30.79		
OLLIVIER Fabienne et Raymond	Restaurant des Pins - 1, rue Abbé Monnier Au P'TIT MARCHÉ DES PINS 3 rue des Moulins	02.99.91.23.65 02.99.93.44.11	restaurantdespins@voila.fr aupititmarchedespins@orange.fr	
OLLIVIER Philippe	Peinture, Ravalement - 28 rue A. Lesourd	02.99.91.35.74		
PARFAIT Joseph	Maçonnerie - 19 rue Sainte Anne	07.61.23.55.60 02.99.90.10.54		
PINSEMBERT Pascal	« Verger et paysage » - Fandora	06.63.58.09.84		
RICHARD Bruno	RB TRANS - 18 rue du Clos Barré	06.62.73.86.74	rbtrans@orange.fr	
RUELLAN Tugdual	Communication - Couesnongle	02.99.91.33.16	tugdual.ruellan@orange.fr	
TASTARD Benoît	Electricité, Plomberie, Chauffage 15 rue des Moulins	06.69.33.09.97 06.09.38.26.98		
VOISIN Patrick	Couverture - Zinguerie - 9 rue du Couëdic	02.99.91.26.37		

Vie économique suite

◆ **Carole AMAND**, coiffeuse professionnelle, 21 ans d'expérience en coiffure propose à votre domicile des prestations pour femmes, hommes et enfants. Elle est installée depuis septembre 2011.



Contact :
06.64.95.43.56
ou
02.99.93.40.46
après 19 h 30



La Maison du Service

◆ **Adrien Daniello**, 19 ans, toujours lycéen à l'Issat (Institut supérieur des sciences appliquées et de technologie) en Bac Pro laboratoire, vient de créer sa propre entreprise, « La maison du service ». La jeune entreprise propose des prestations comme le ménage, repassage, garde d'enfants de plus de trois ans, jardinage.



L'entreprise surveille les résidences non occupées : ouverture de volets, entretien des plantes, relevé de la boîte à lettres, mise en route du chauffage pendant l'absence du propriétaire, aussi que bien d'autres services.

« J'ai commencé par un peu de baby-sitting, puis d'autres opportunités et demandes sont arrivées ».

Les prestations sont effectuées en mode prestataire, c'est-à-dire que les personnes qui interviennent au domicile des clients sont salariées de la Maison du Service. Aujourd'hui l'entreprise compte 4 personnes sur le secteur de Saint Jacut les Pins. Nous sommes maintenant présent à Saint Gildas des Bois (44) et seront en février 2012 à Nort sur Erdre (44)

Contact : La Maison du service, 19, rue Sainte-Anne, Saint-Jacut-les-Pins. Tél. 02 99 08 10 23. lamaisonduservice@laposte.net (1 h offerte, 50 % de crédit ou de réduction d'impôts, devis gratuit).
www.la-maison-du-service.fr



J. PARFAIT

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

PETIT ET GROS TRAVAUX
NEUF ET RENOVATION
MAISONS - MURS - ENDUIT
EXTENSION - TERRASSE - DALLAGE
PIERRE - ETC...

DÉPLACEMENT ET DEVIS
GRATUITS

mail: reunyna@hotmail.fr
La Gamors ☎ 02 99 90 10 54
56220 St JACUT LES PINS ☎ 07 61 23 55 60
SIRET 533 491 783 0015

Joseph PARFAIT après 13 ans d'expérience s'est installé depuis bientôt un an en tant que maçon au 19 rue Sainte Anne.

'TOP DANCE'

Disc-jockey

Pour vos soirées de prestige. Mariage/Anniversaire/Baptême/Soirée étudiant. S.a.r.l. Asso.
Location, prestation Son / Lumière.

Tel: 07.86.72.00.72 / Mail: cast06@free.fr

La boutique du savon

La boutique du savon à L'Ardoisière à SAINT JACUT LES PINS propose une gamme complète des produits naturels bio.

Savons

Cosmétiques bio pour le visage,
le corps, les cheveux
Huiles essentielles
Accessoires de beauté

Pour en savoir plus rendez-vous
sur www.laboutiquedusavon.com
Ou Nelly au 02.99.93.41.36



Le tri des déchets



Le tri des déchets, c'est l'affaire de tous

Vous avez reçu récemment dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant 2 documents envoyés par le service environnement de la CCPR (Communauté de Communes du Pays de Redon) : un carton indiquant le calendrier 2012 des jours de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes, les horaires d'ouverture des déchèteries, ainsi qu'une règlette « mémotri » pour vous aider à mieux trier.

Chaque foyer est invité à conserver ces documents et de les mettre à disposition de tous les membres de la famille, y compris les enfants. Si vous ne les avez pas reçus ou simplement égarés, d'autres sont à votre disposition en mairie.

SACS JAUNES : jours de collecte 2012

Sortir le sac la veille du jour de collecte

ECO EMBALLAGES

Nettoyage jour férié

		janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	1												
Aillaire	Vendredi (semaine paire)	A	D	E	F	H		A	D				
Avessac	Lundi (semaine impaire)												
Bains sur Oust	Mercredi (semaine paire)	D		F	H	J	A	L	M				
Béganne (+ Bocquièreux)	Mercredi (semaine impaire)												
Pôgribas	Mardi (semaine impaire)												
La Chapelle de Brain	Mercredi (semaine paire)												
Langon	Lundi (semaine paire)												
Le Sac	Mardi (semaine impaire)												
Plozé	Mardi (semaine paire)												
Redon	Vendredi (semaines paires et impaires)												
Réaux	Mercredi (semaine impaire)												
Saint Gorgon	Jeudi (semaine impaire)												
Saint Jacut Les Pins	Jeudi (semaine impaire)												
Saint Jean La Poterie (+ La Boussetaie)	Mercredi (semaine paire)												
Saint Nicolas	Mardi (semaine impaire)												
Saint Perreux	Mercredi (semaine impaire)												
Saint Vincent sur Oust	Jeudi (semaine impaire)												
Sainte Marie	Mercredi (semaine paire)												
Thiéillac	Mercredi (semaine impaire)												

www.cc-pays-redon.fr - ☎ 02.99.72.54.92 - environnement@cc-pays-redon.fr

C'est l'occasion de rappeler les consignes de tri, suivies déjà par la majorité de la population, mais parfois malheureusement délibérément ignorées par certains, ce qui peut provoquer exaspérations et litiges dans certains secteurs de la commune.

Où jeter quoi ?

1 – **Les bacs d'ordures ménagères résiduelles (OMR)** collectifs ou individuels : les déchets ménagers qui n'ont pas leur place ailleurs (doivent être mis dans les sacs noirs). Mettre dans votre compost les épluchures et les restes de fruits et légumes. Interdits : les cartons et les débris de chantier. La collecte est maintenue le mercredi matin. (à noter : elle se fera le samedi 18 août au lieu du mercredi 15 août jour férié).

2 – **Les verres** (bouteilles, bocaux) dans les colonnes d'apport volontaire situées en 3 points de la commune : parking de la Châtaigneraie, camping de Bodéan, la Gare.

Le tri des déchets

3 – **Les sacs jaunes** des emballages et contenants : suivre les indications portées sur le sac. On peut y mettre les petits cartons pliés. Rouleaux de sacs disponibles en mairie. **La collecte est maintenue un jeudi matin sur 2**, les semaines impaires. Dans un souci d'esthétique dans le paysage et de préservation de l'environnement (sacs parfois déchirés par des animaux errants), **il est obligatoire de ne déposer les sacs que la veille du jour de ramassage**. Rappel des jours pour 2012 : 5 et 19 janvier – 2 et 16 février – 1er, 15 et 29 mars – 12 et 26 avril – 10 et 24 mai – 7 et 21 juin – 5 et 19 juillet – 2, 16 et 30 août – 13 et 27 septembre – 11 et 25 octobre – 8 et 22 novembre – 6 et 20 décembre.

4 – **Les journaux et magazines** dans les colonnes d'apport volontaire situées en 3 points de la commune : parking de la Châtaigneraie, camping de Bodéan, la Gare. Peuvent aussi y être déposés : annuaires, cahiers sans spirales, livres, enveloppes, papiers d'écriture. Un rappel : l'école St Joseph organise aussi une collecte de journaux et magazines le dernier samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

HORAIRES D'OUVERTURE des DECHETERIES

	Avessac	Renac	Saint Vincent sur Oust	Allaire	Saint Nicolas de Redon	Sainte Marie	Plessé	Guémené Penfab
Lundi				9 h 30 – 12 h	9 h 30 – 12 h	14 h – 17 h 30	14 h – 17 h	14 h – 17 h 30
Mardi			14 h – 17 h	9 h 30 – 12 h	9 h 30 – 12 h	14 h – 17 h 30		14 h – 17 h 30
Mercredi	14 h – 17 h	14 h – 17 h	14 h – 17 h	9 h 30 – 12 h	9 h 30 – 12 h	14 h – 17 h 30	14 h – 17 h	14 h – 17 h 30
Jeudi			14 h – 17 h	9 h 30 – 12 h	9 h 30 – 12 h	14 h – 17 h 30		14 h – 17 h 30
Vendredi	14 h – 17 h			9 h 30 – 12 h	9 h 30 – 12 h	14 h – 17 h 30	14 h – 17 h	14 h – 17 h 30
Samedi	9 h 30 – 12 h	9 h 30 – 12 h 14 h – 17 h 30	9 h 30 – 12 h 14 h – 17 h 30	9 h 30 – 12 h 14 h – 17 h 30	14 h – 17 h 30	9 h 30 – 12 h 14 h – 17 h 30	9 h 30 – 12 h 14 h – 17 h 30	9 h 30 – 12 h 14 h – 17 h 30

Dernière entrée autorisée 10 minutes avant la fermeture

5 – **Les déchèteries** (8 sur le territoire de la CCPR dont les plus proches St Vincent et Allaire, voir les horaires ci-dessous). Vous pouvez y déposer les encombrants : ferraille, vieux meubles, bois, gros cartons, le tout-venant (consulter votre réglette Mémotri). **Vous êtes encouragés à garder dans votre jardin les tontes de pelouses** et à broyer vos tailles de haies pour le compost ou le paillage.

COLLECTES DE DECHETS EXOGENES AGRICOLES EN BRETAGNE

Catégorie des déchets	Déchets concernés	Dates envisagées pour 2012
EVPP : Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques	Les bidons en plastiques (PEHD, DET), les fûts en plastique ou en métal de 25 à 300 litres, les boîtes carton et les sacs papier. 1 sac (500 l) pour les bidons et 1 sac pour les boîtes, sacs, bouchons, opercules...	Mi juin 2012 (à préciser)
EVFP : Emballages Vides de Produits Fertilisants	Big bag et sacs plastiques	mi-juin 2012 (à préciser)
EVSP : Emballage Vides de Semences et de Plants	Big bag	mi-juin 2012 (à préciser)
EVPHEL : Emballage Vides de Produits d'Hygiène pour Élevage Laitier		mi-juin 2012 (à préciser)
PPNU : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisés		Un décret à venir pourrait imposer une collecte continue
FAU : Films Agricoles Usagés	Films élevages (ensilage, enrubannage) et films maraichage triés	7 8 et 9 février 2012 dans le 56

Contact : Catherine GAREL 02 97 46 30 84

Le tri des déchets

6 – **Les magasins.** Lorsque vous achetez un appareil neuf (électroménager, téléviseur, ordinateur, ...), le vendeur doit reprendre votre ancien appareil. De même pour les ampoules, les néons, les cartouches d'encre, ... les pneus. Les DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) doivent être déposés en pharmacie.

7 – **Les associations caritatives.** Le conteneur de l'association LE RELAIS membre d'Emmaüs est maintenant placé sur le parking de la Châtaigneraie, il peut recevoir : vêtements, linge de maison, chaussures, sacs à main, cartables, sacs à dos, petits jouets. Il suffit de rassembler vos apports dans un sac fermé. Contact : 02 99 04 38 60 et www.lerelais.org

L'association HANDI MOBILE récupère les bouchons de plastique et de liège.

Contact : 02 99 72 19 54
handi.mobile@orange.fr
 et <http://fleurdebouchons56.over-blog.com>

8 – **Le compostage et le broyage.** Selon l'espace dont il dispose, chaque foyer est fortement incité à créer son propre compost : tontes de pelouse, feuilles mortes, épluchures, restes de repas, papiers absorbants, résidus de café et de thé, ... Les tailles de haies et les branchages peuvent être broyés pour le paillage de vos terres.

Le tri des déchets

Des gestes malins pour jeter moins

- ✦ J'appose l'autocollant stop-pub sur la boîte aux lettres
- ✦ Je fais une liste de courses avant pour éviter le gaspillage
- ✦ J'utilise un sac réutilisable (cabas, panier)
- ✦ J'évite les produits jetables à usage unique
- ✦ J'achète des produits peu emballés (produits frais ou vrac, etc.) et des produits rechargeables
- ✦ Je fais du compost avec les épluchures et les restes des repas
- ✦ Je prolonge la durée de vie des équipements par la réparation, le don, l'échange
- ✦ Je loue les outils d'entretien de jardin et de travaux
- ✦ J'évite les produits contenant des substances dangereuses

Donnez une deuxième vie à vos déchets



Où jeter quoi ?

- 1 Ordures ménagères
- 2 Verre
- 3 Emballages
- 4 Journaux / Magazines
- 5 Déchèterie
- 6 Magasins
- 7 Associations caritatives
- 8 Compostage / Broyage

En cas de doute, jetez les déchets dans le bac à ordures ménagères ou contactez la ComCom au 02.99.72.54.92

La Communauté de Communes du Pays de Redon, c'est :

24 communes sur 3 départements et 2 régions
57.000 habitants

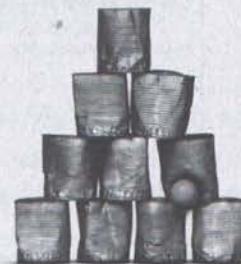
AIMANT

Plus d'une douzaine de compétences :

- Développement économique
- Ports de plaisance et de commerce
- Petite enfance
- Culture : Théâtre, Médiathèque, Conservatoire à rayonnement intercommunal
- Tourisme
- Environnement
- Plans d'eaux, rivières, milieux aquatiques
- Activités de plein air et de pleine nature
- Piscines
- Voirie et aménagement de l'espace
- Bâtiment et Patrimoine
- Accueil des gens du voyage et habitat social
- Interventions diverses



PREVENTION ET GESTION DES DECHETS... A vous de jouer !



MEMOTRI

Communauté de Communes

PAYS DE REDON
www.cc-pays-redon.fr
 02.99.72.54.92

LE SERVICE A DOMICILE

L'association PROXIM SERVICES Bretagne sud dispose d'un agrément qualité délivré par l'Etat et intervient au domicile des particuliers dans le cadre des interventions de services à la personne. Les 51 salarié(e)s de l'association interviennent sur l'ensemble du Pays de Redon pour effectuer des prestations de :

- ▶ Ménage/Nettoyage
- ▶ Repassage
- ▶ Aide à la personne
- ▶ Transport accompagné, courses
- ▶ Garde d'enfant
- ▶ Jardinage

En 2011 nous avons effectuée 63 000 heures de prestations chez plus de 700 clients.

Simplicité de la démarche

Nous sommes l'employeur de l'intervenant(e). Nous prenons en charge toutes les démarches administratives. Nous assurons la continuité et le suivi de la prestation.

Solutions personnalisées

Nous évaluons avec vous vos besoins à votre domicile et nous vous

proposons une prestation adaptée.

De vrais avantages

- ▶ Aucune démarche administrative.
- ▶ Possibilité de paiement par CESU préfinancé.
- ▶ Possibilité de 50 % de la facture déductible des impôts ou crédit d'impôts* (*cgi-Art.199 sexdecies).

Qualité de service

Proxim'services est une marque nationale. Nous intervenons depuis plus de 10 ans chez les particuliers. Notre personnel a acquis une expérience et suit régulièrement des formations. Nous possédons un agrément qualité délivré par l'état et sommes référencés par de nombreuses mutuelles et organismes assistants.

Avec PROXIM SERVICES, vous utilisez une association spécialisée dans le service à domicile depuis 1999. Vos démarches sont simplifiées par l'utilisation d'un service prestataire « tout compris ».

Pour nous contacter : 14A Avenue de la Gare - 35600 REDON
Téléphone : 02 99 70 38 20 - Fax : 02 99 72 64 08
Mail : inforedon@proximservicesadomicile.fr
site : www.proximservicesadomicile.fr

Plan de développement de massif forestier du Pays de REDON

Parce qu'une forêt bien gérée est une forêt génératrice d'emplois, de revenus, de paysage agréable...qu'une forêt correctement entretenue est aussi moins sensible aux maladies, aux feux, qu'elle protège la qualité des eaux la Communauté de Commune du pays de REDON et la Municipalité soutienne le programme de Plan de développement de Massif du Pays de REDON sur les communes de Bains sur Oust, La Chapelle de Brain, Langon, Peillac, Redon, Renac, Saint Gorgon, Saint Jacut les pins, Sainte Marie, Saint Perreux et Saint Vincent sur Oust en 2012.

**Ainsi,
Vous avez un bois et cherchez des idées pour le gérer
Vous avez des idées mais cherchez une entreprise pour réaliser des travaux
Vous avez des arbres à vendre mais cherchez un acheteur fiable
Vous avez un bois, et seriez d'accord pour l'agrandir, l'échanger...ou le vendre.**

▶ Ceci vous intéresse.

Le centre régional de la propriété forestière - qui est un établissement public -, en association avec le syndicat des propriétaires forestiers de votre département et avec le soutien de vos élus, met en place un « Plan de développement de massif » sur le secteur du Pays de REDON.

Des réunions d'information vont être organisées. Vous pourrez rencontrer des forestiers qui vous proposeront des visites diagnostic et des regroupements de chantiers pour les coupes ou travaux vous permettant de les réaliser sur des surfaces même de petites tailles et/ou de bé-

néficiar de prix ou coût plus intéressant. Une bourse foncière sera également mise en place.

Pour vous présenter les aspects concrets de cette opération, deux réunions d'information ouvertes à tous les propriétaires de bois et forêts quelque soit la surface de vos propriétés, auront lieu le

LUNDI 23 JANVIER 2012 à 19H00

▶ A la salle polyvalente près de la mairie de RENAC.

MARDI 24 JANVIER 2012 à 19Hh00

▶ A la salle de l'ancienne mairie de SAINT JACUT LES PINS.

En complément de cette information des courriers individuels invitant à cette réunion sont adressés à tous les propriétaires de plus de 2 hectares de bois identifiés au cadastre.

Pour plus de renseignement, vous pouvez nous contacter :

CRPF de Bretagne
8 place du Colombier

35000 RENNES

Tél : 02 99 30 00 30

E-mail : bretagne@crpf.fr

Antenne d'Ille et Vilaine :

même adresse

Permanence de Jean-Marc CAR-
REAU le jeudi.

Site web : www.crpf.fr/bretagne



Le bocage : un élément indispensable pour une eau de qualité

Le bocage correspond à un type de paysage rural créé par l'homme constitué de haies et/ou de talus avec de grands arbres entourant des parcelles cultivées ou en prairies. Bois, talus, haies et arbres isolés forgent l'identité de chaque commune.

Le bocage, hérité des pratiques agricoles d'hier, connaît toutefois une forte régression depuis plus de 40 ans. Afin de le revitaliser sur votre commune, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, acteur local de la qualité de l'eau des rivières s'est engagé dans le programme Breizh Bocage et vous propose de réaliser vos projets bocagers.

Le bocage est un élément nécessaire : Pour l'environnement :

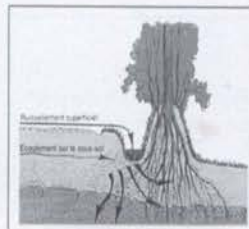
Le bocage agit comme une barrière contre l'érosion, il participe à l'épuration de l'eau ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.

Pour la production agricole :

Le bocage agit comme une protection contre les aléas climatiques pour le bétail. Il joue un rôle d'effet brise-vent pour les cultures. Il abrite de nombreux auxiliaires des cultures.

Pour le cadre de vie :

Le bocage permet la production de bois, la récolte de fruits. Il participe à la beauté du paysage.



Le programme Breizh Bocage :



Il a pour objectif la création et la reconstitution de nouvelles haies bocagères, talus ou talus boisés. Le dispositif vise principalement à réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse (bois énergie), la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages. Par ailleurs, il est avant tout important que les communes et les propriétaires pérennisent l'existant.

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est donc engagé dans le programme Breizh Bocage financé par l'Europe, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général et la Région Bretagne. Il se décompose en 3 volets, un premier volet d'étude à l'échelle du bassin versant désignant ainsi des zones dites prioritaires, un second volet de diagnostic terrain à l'échelle communale avec propositions d'aménagements et le dernier volet étant la phase de travaux. Différents types de travaux sont financables :

Les travaux neufs : Création de haies à plats et ou sur talus, de talus sans fossé circulant.

Les travaux sur maillage existant : Regarnis de haie.

Les agriculteurs et les propriétaires fonciers qui auraient des projets d'aménagements bocagers sur la commune de SAINT-JACUT-LES-PINS peuvent contacter Emmanuelle JOUET au SMGBO au 02 97 73 36 49.





Association d'intervention pour les demandeurs d'emploi

Un service assuré depuis 27 ans
dans le Pays de Redon.

SIMPLE, RAPIDE, EFFICACE :

un coup de fil au 02 99 71 20 62
Aide Emploi Services-1 rue du tribunal
35600 Redon
aide.emploi.services@wanadoo.fr

AIDE EMPLOI SERVICES, entrepre-
neur solidaire, est une association.

FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES



Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il peut donc être parfois nécessaire de lutter, mais comment faire ?

► Dans le cadre de la lutte contre les taupes organisée dans le Département, la FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) propose une formation détaillée ci-dessous :

► OBJECTIFS DE LA FORMATION

Sur une demi-journée (après-midi), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome et efficace.

► CONTENU

La taupe (Biologie, mode de vie, ...)
Les moyens de lutte (Piégeage, gazage)
Application pratique sur le terrain

► PUBLIC

Tout public (Hommes et femmes, jeunes et aînés, particuliers et professionnels)

► COUT

20 € par personne (Règlement le jour de la formation)
(Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services)

► INTERVENANTS

Technicien FEMODEC et piégeur agréé.

PLUSIEURS JOURNEES SERONT ORGANISEES ENTRE LE 16 AVRIL ET LE 31 MAI 2012.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles.

Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation : parlez-en autour de vous.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

Programme du théâtre de Redon

Bertrand Belin en concert Sans objet – Aurélien Bory	Samedi 14 janvier – 20h30 Mardi 17 janvier – 18h30	Chanson
Roméo & Juliette – Olivier Py Bayati	Mercredi 18 janvier – 20h30 Samedi 21 janvier – 19h00 Nantes	Tnéâtre Théâtre
Les langues paternelles Hamon - Martin	Mardi 24 janvier – 20h30 Jeudi 26 janvier – 20h30 – St Nicolas	Musique du monde Théâtre
Européana – Groupe Vertigo	Vendredi 3 février – 20h30 Jeudi 9 février – 18h30	Musique
Lagrima latina – Jean-Marie Machado Andorra – Théâtre Icare	Vendredi 10 février – 20h30 Samedi 3 mars – 20h30	Théâtre Musique
Chemin de la belle étoile – Sébastien Bertrand	Jeudi 8 mars – 18h30 Vendredi 9 mars – 20h30	Théâtre
Débatailles – Cie Propos Une minute encore Une Bérénice – Didier Ruiz	Jeudi 22 mars – 20h30 – Plessé Vendredi 23 mars – 20h30 – St Gorgon	Conte musical Danse Théâtre
Fortune des alizés – Chorale Florilège	Samedi 24 mars – 20h30 – Pierric Vendredi 30 mars – 20h30	Théâtre
Cendrillon – Joël Pommerat Dan ar Braz & Clarisse Lavanant Enfant L'astronaute Pour le meilleur & pour le pire	Jeudi 5 avril – 20h30 Jeudi 26 avril – 18h30 Vendredi 27 avril – 20h30 Vendredi 4 mai – 20h30	Opéra choral Théâtre Théâtre Danse Théâtre
	Samedi 5 mai – 20h30 Dimanche 6 mai – 17h00	
	Samedi 12 mai – 18h00 - Rennes Mercredi 16 mai – 20h30	
	Mercredi 23 mai – 20h00 – Rennes Vendredi 25 mai – 20h30	
	Mercredi 30 mai – 20h30 Jeudi 31 mai – 18h30	
	Vendredi 1er juin – 20h30	Cirque



Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de Vilaine



Vous pouvez rencontrer votre conseillerère en insertion sociale et professionnelle, Cécile HOUÉ.

Appelez la Mission Locale au 02.99.72.19.50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

Agenda 2011

- Initiation découverte d'activités sportives une fois par mois,
- Septembre : semaine de l'agriculture,
- Octobre : information sur les aides aux départs à l'étranger,
- Novembre : «100 femmes, 100 métiers».

Un service emploi à disposition des jeunes de 16 à 25 ans

La Mission locale propose à l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans, quelque soit leur statut, un soutien et un accompagnement dans leur démarche de recherche d'emploi.

Il est possible d'obtenir une aide et des conseils pour réaliser son CV ou sa lettre de motivation. Être conseillé tout au long de sa recherche d'emploi (préparation à un entretien d'embauche, mise en relation avec un professionnel dans le cadre d'un parrainage, etc.). Le service emploi de la Mission locale peut aussi proposer des offres d'emploi et apporter une information actualisée sur l'ensemble des mesures d'accès à l'emploi disponibles.

Déplacements collectifs

• Visites en entreprise :

Organisation de visites en entreprise afin de permettre à des jeunes de découvrir des métiers et des secteurs peu connus.



• Journée thématique :

Des sorties culturelles sont proposées aux jeunes dans l'objectif de travailler sur la mobilité. Il est organisé une sortie à Nantes : utilisation du train, de l'autocar et du tramway nantais, repérage dans la ville, visite du musée et du Château des Ducs de Bretagne puis du musée des Machines de l'Île.

Cyclos Scooters



«Vous avez besoin d'un moyen de locomotion ?» La Mission locale dispose d'un atelier cyclos !

A ce jour, 24 cyclomoteurs, 8 scooters et 3 vélos sont en circulation. Ils sont mis à disposition* pour un entretien d'embauche, un emploi, un stage ou une formation. Sont inclus, le casque, l'antivol, l'assurance et un gilet jaune si besoin. Pour les modalités, merci de contacter la Mission locale ou d'en parler au conseiller référent sur votre commune.

* sous conditions

MISSION LOCALE, 1 rue du Tribunal - BP 70234 - 35602 REDON CEDEX
Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64 - Site : www.ml-redon.com

HORAIRE D'OUVERTURE : Du lundi au jeudi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17 h 30
et le vendredi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17 h

Permis vélo

◆ Avec le concours de la sécurité routière a eu lieu le 30 septembre 2011 le permis vélo. Trois ateliers ont été mis en place :

► atelier pédagogique, avec projection vidéo,



► Le second atelier sur piste

► le dernier la maîtrise du vélo.

Les enfants de CE1 ; CE2, CM1 et CM2 ont appris que



même à vélo il faut respecter le code de la route.



Maintenant les enfants vont pouvoir continuer le concours Gastounet avec l'aide du livret conseils qui leur a été distribué, pour réaliser un dessin message. Date de réception en mairie le 31 mars 2012.

AMELIORATION DE L'HABITAT

SYMVIMO

27, rue de la Libération
34350 ALLAIRE



Les élus des 23 communes du SYMVIMO (SYndicat Mixte de la Vilaine Maritime et de l'Oust) ont mis en place un programme OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour 3 années et qui permet aux propriétaires de bénéficier d'aides pour améliorer ou adapter leur logement.
Le SYMVIMO a confié au PACT HD 56 (ex CHD PACT ARIM 56) les missions de suivi et d'animation de l'OPAH.

D'ici 2013, l'objectif est d'améliorer 390 logements privés se décomposant en 315 résidences principales et 75 logements locatifs.

Quatre priorités ont été retenues par les élus :

- La lutte contre la précarité énergétique
- L'adaptation des logements des personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité
- Le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé
- Le développement du logement locatif privé à loyer maîtrisé

Les aides financières pour favoriser les économies d'énergie

Grâce à l'OPAH, les propriétaires bénéficient, sous conditions de gain énergétique, voire de ressources, de subventions pour réaliser des travaux d'économie d'énergie pour leur résidence principale ou un logement locatif.

De plus, l'Etat a lancé le programme Habiter Mieux destiné à lutter contre la précarité énergétique pour aider techniquement et financièrement les propriétaires « modestes » à bien chauffer leur logement et à diminuer leurs charges d'énergie. Le SYMVIMO a adhéré à ce dispositif qui renforce la dynamique locale engagée sur le territoire.

Quelques travaux qui permettent de réaliser un gain d'énergie important : isolation des combles, remplacement d'une chaudière ancienne par une condensation, isolation de murs, installation de VMC de type hygro, etc.

Conditions d'obtention des subventions ANAH - Conseil Général et du programme Habiter Mieux :

- Etre propriétaire occupant d'un logement de + de 15 ans ou avoir un projet d'amélioration de logement localif
- Respecter un plafond de ressources variant selon la composition du ménage pour les propriétaires occupants
- Louer à un niveau de loyer maîtrisé à des personnes avec des ressources maximales pour les projets localifs.
- Avoir un projet d'amélioration de son logement permettant un gain d'énergie minimal.

Sur le plan financier, cette action permet selon les situations des propriétaires, de cumuler des aides de l'ANAH, de l'Etat, du Conseil Général du Morbihan et des Communautés de Communes du SYMVIMO

L'adaptation des logements pour les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité

Une des priorités de l'OPAH est de permettre aux propriétaires âgés ou handicapés de favoriser le maintien à domicile. Pour cela des aménagements du logement doivent être entrepris pour l'adapter à la perte de mobilité.

A quel moment de la vie faut-il penser à l'adaptation de son logement ? Le plus tôt possible. Il ne faut pas attendre de fâcheux incidents, mieux vaut prévenir que devoir intervenir dans l'urgence.

Des solutions techniques et financières existent. Quelques aménagements du logement garantiront une vie plus facile dans le logement et surtout limiteront le risque de chute, principale cause d'hospitalisation des personnes âgées. Les travaux couramment réalisés sont par exemple le remplacement de la baignoire par un bac à douche extraplat, l'aménagement des accès extérieurs, la pose d'un monte-escalier, etc.

Quelle démarche entreprendre avant d'engager les travaux ?

☎ Contacter le PACT HD du Morbihan (ex CHD PACT ARIM)
- Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures au 02 97 40 96 96

À Ou se rendre aux permanences:

- **À Allaire:** Tous les lundis de 9 h. 30 à 12 h.
- **À La Gacilly:** Le 2nd lundi du mois de 14 h. à 15 h. 30
- **La Roche Bernard:** Le 4ème jeudi du mois de 9 h. à 10 h. 30

Sur le plan technique, le dispositif se traduit concrètement par un accompagnement personnalisé, réalisé gratuitement. L'équipe du PACT, après une visite à domicile, se charge de :

- Réaliser un diagnostic technique et thermique du logement
- Elaborer un projet de travaux cohérent
- Préparer les dossiers de demande de subventions
- Suivre le bon déroulement des travaux et assurer le versement des subventions

Attention : Les travaux ne doivent pas démarrer avant d'avoir reçu la notification d'octroi des aides

Exemples d'opérations réalisées par des propriétaires :

<p>Réhabilitation thermique d'une maison de 1968 occupée par une personne seule</p> <p>Ressources mensuelles : 970 €</p> <p>Travaux envisagés : remplacement d'une chaudière fuel d'origine par une chaudière à condensation Gain énergétique : 27%</p> <p>Montant des travaux : 6 034 € TTC</p> <p>Total des subventions cumulées : 4 956 € soit 82%</p> <p>Reste à charge : 1 078 €</p>	<p>Réhabilitation d'un logement vacant dans un but locatif</p> <p>Travaux envisagés : Réfection totale du rez de chaussée, et des combles pour une surface habitable totale de 90 m².</p> <p>Gain énergétique : 60% Indice de dégradation : 0,59</p> <p>Montant d'opération : 98 509 € TTC</p> <p>Total des subventions cumulées : 38 000 € soit 37%</p> <p>Loyer mensuel : 483 € Remboursement mensuel : 522 € (soit un arari de 60 000 € au 13 ans)</p> <p>Reste à charge : 2 673 €</p>	<p>Aménagement d'une salle d'eau adaptée pour un couple de retraités</p> <p>Ressources mensuelles : 1 180 €</p> <p>Travaux envisagés : Installation d'une douche à l'italienne, d'un lavabo sur console, d'un W.C. suspendu, d'un sol antidérapant, réflexion falenoel.</p> <p>Montant des travaux : 12 378 € TTC</p> <p>Total des subventions cumulées : 9 705 € soit 78%</p> <p>Reste à charge : 2 673 €</p>
--	---	---

PACT HD
BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS Morbihan
POUR L'HABITAT

02 97 40 96 96

Le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) pour les personnes âgées, et leurs proches

◆ Le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) pour les personnes âgées, et leurs proches

A partir du mois de janvier 2012, le CLIC du Pays de Redon et Bretagne Sud va reprendre les missions du relais gérontologique d'Allaire qui était porté par le SIVO-MUCA.

« Je souhaite avoir une aide à domicile. Comment dois-je m'y prendre ? »

« Mon père va entrer en maison de retraite. Quelles sont les aides financières possibles ? »

« Je prends soin de mon conjoint qui a la maladie d'Alzheimer. Je suis parfois épuisée, qui peut me relayer ? »

« J'ai une maladie invalidante et je souhaite adapter mon logement. Qui peut me renseigner ? »

Pour répondre à toutes ces questions, l'équipe du CLIC est gratuitement à votre disposition. Le CLIC est un guichet unique d'information et d'orientation sur les services existants sur le territoire (service d'aide à domicile, ac-

cueil de jour, établissement d'hébergement...) et sur les droits des personnes. Il accompagne les personnes dans leurs démarches administratives.

Le CLIC propose également un soutien médico-social :

- un ergothérapeute peut se rendre à votre domicile pour vous conseiller sur l'aménagement de votre logement et vous proposer des aides techniques pour surmonter vos difficultés ;

- une psychologue propose des temps de rencontre aux aidants familiaux et professionnels et aux personnes isolées.

Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi :

- par téléphone au 02.99.71.12.13 de 9H à 12H et de 14H à 17H30

- au 7 rue des Doves à Redon de 9H à 12H et l'après-midi sur rendez-vous

- dans nos permanences délocalisées (Allaire, Carentoir, La Gacilly)



Le Centre Intercommunal d'Animation Sociale (CIAS), c'est quoi ?

◆ Le CIAS est un centre social agréé par la CAF 56 et géré par la Fédé*. Le CIAS intervient sur huit communes du Canton d'Allaire : Allaire, Béganne, Peillac, Rieux, St Jacut les Pins, St Jean la Poterie, St Perreux et St Vincent sur Oust.

C'est une structure associative qui développe des services en fonction des besoins de la population. Avec l'ensemble des animateurs communaux, nous agissons dans plusieurs secteurs :

► **L'ENFANCE et la JEUNESSE** : nous proposons pendant les vacances scolaires, et parfois le mercredi, des programmes d'animation adaptés : accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires, séjours l'été, ciné club 7/11 ans «lanterne magique», gestion des Espaces Jeunes. Tout au long de l'année, nous accompagnons les groupes de jeunes à réaliser leurs projets de vacances ou de loisirs : séjours, concerts, tournoi de sports, théâtre, etc...

► **LA FAMILLE et LES ADULTES** : sorties et animations à faire entre enfants et adultes, des week-ends en famille pour vivre une aventure en pleine nature sur le site de

l'île aux Pies, des jardins partagés à Allaire et Peillac, des conférences et des soirées débats...

► **LA PREVENTION** : organisation du jeu concours « T'es pas cap's ». Relance du projet en janvier 2012 !

► **SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE** : nous sommes un lieu ressource pour les associations où vous pouvez consulter de nombreux ouvrages et trouver des renseignements sur de multiples sujets : fonctionnement et organisation d'une association, la comptabilité et la fiscalité des associations, les responsabilités des membres, etc... Nous organisons aussi des animations, stages conférences/débats à la demande : formation premiers secours, formation pour les jeunes pour découvrir l'engagement associatif et l'animation sportive en club, animations dans le cadre de vos manifestations, soirée «hygiène et sport».

Un projet, une idée, un peu de temps à donner, l'envie de raccrocher un groupe convivial, n'hésitez pas à nous contacter !

*Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Rivière de l'Arz (CTMA)

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust est en charge de la politique eau du bassin versant de l'Arz, sur un périmètre de 320 km². Il conduit actuellement un Contrat Territorial Milieux Aquatiques, visant, par un programme d'actions sur le cours principal de l'Arz et sur 14 affluents, à répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau à l'horizon 2015 : l'atteinte du bon état écologique.

Le « bon état » est apprécié à travers plusieurs paramètres :

- La qualité de l'eau (teneur en nitrates, en pesticides,...),
- La diversité et abondance des poissons, des insectes aquatiques, de la végétation,
- L'aspect du cours d'eau

La rivière de l'Arz est déclassée en raison des travaux hydrauliques des années 70.

Le CTMA est un outil technique qui permet de rétablir les fonctionnalités des cours d'eau favorisant une vie animale et végétale riche et variée. C'est un programme d'actions établi pour 5 ans, signé entre le maître d'ouvrage et les financeurs (Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Conseil Général du Morbihan).

Lors de la réalisation de l'étude préalable, les cours d'eau du bassin versant ont été inspectés visuellement. Ce diagnostic a pour but de dresser un état des lieux initial et de recenser les problèmes posés par l'état du cours d'eau, la végétation des rives, les ouvrages,...

Trois axes principaux de travaux sont ressortis : le lit, les berges-ripisylves (végétation) et la libre circulation piscicole et sédimentaire.

Quelques exemples de travaux :



Pour la continuité écologique : aménagements de seuil (abaissement, arasement, passes à poissons...) pour la libre circulation des poissons et des sédiments.



Pour le lit du cours d'eau : enlèvement d'embâcles, rechargement en graviers.



Pour les berges et ripisylves : entretien de la végétation, pose d'abreuvoirs avec clôtures.

Pour la deuxième année de travaux, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust intervient sur les communes de St Jean La Poterie, St Perreux, Allaire, St Jacut Les Pins et Elven.. Des travaux d'entretien de la ripisylve, de plantations ainsi qu'une expérimentation sur la jussie ont lieu sur la partie aval de l'Arz. Sur Elven, des travaux d'entretien de la ripisylve ainsi que des travaux sur le lit du cours d'eau sont en cours.

Pour tout renseignement, Vous pouvez contactez Emmanuelle JOUËT au Grand Bassin de l'Oust au 02.97.73.36.49.

Horaires d'ouverture au public



Mairie : ☎ 02.99.91.28.65 – Fax : 02.99.91.30.44

Du Mardi au Vendredi : 8 H – 12 H 00 et 14 H 00 – 17 H 30

Samedi : 9 H – 12 H 00

Lundi : fermée au public

E-Mail : mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr

Site Web : st-jacut-les-pins.fr

Médiathèque : ☎ 02.99.91.38.52 – Fax : 02.99.91.24.21

Prêts d'ouvrages : Le mercredi de 16H à 18H, le vendredi de 16h30 à 18h et le dimanche de 10h30 à 12H

Cybercommune : Le mercredi de 14H à 16H le jeudi de 16H30 à 18H30 samedi 9h à 12H et de 14H à 17H

E-Mail : mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Site Web : mediatheque.saint-jacut-les-pins.fr

La Poste : ☎ 02.99.91.23.00

Du Lundi au Vendredi : 13 H 30 – 15 H 45

Samedi : 9 H 00 – 11 H 45



LA POSTE

Assistante sociale : ☎ 02.99.71.91.15

Melle LE BOURHIS : nouvelle assistante sociale depuis le 1er juillet 2011.

Permanences possibles en Mairie de ST-JACUT-LES-PINS

(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)

Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire – Alain HERCOUËT : Sur rendez-vous les Mercredi et Vendredi après midi et le Samedi matin

1ère adjointe – Marie-Paule NAEL – affaires sociales et accueil : Le Vendredi matin sur rendez-vous

2ème adjoint – Yves GUILLOTIN - Sport, jeunesse, culture, vie associative, animations :

Le Samedi matin sur rendez-vous

3ème adjoint – Jean-Yves DENOUAL – Voirie, assainissement : Le Mercredi après-midi sur rendez-vous

4ème adjoint – Annick GUIMARD – Affaires scolaires, communication, tourisme, vie économique, cadre de vie, embellissement : Le Samedi matin sur rendez-vous

5ème adjoint – Ambroise TUAL – Bâtiments communaux : Le Samedi matin sur rendez-vous

Directeur de la publication : Alain Hercouët

Conception et réalisation : Imprimerie Allaire Offset

Bureau des permanences

REDON

Point Accueil Caf
2 rue de Rennes
35600 REDON



► **CAF :** Fermeture de la CAF d'Allaire depuis le 1er août 2011 et création d'un point accueil à Redon route de Rennes ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 et 13 h à 16 h30

► **MSA :** Suppression des permanences de la MSA à Allaire depuis le 1er juillet 2011. L'accueil est transféré à l'antenne de Questembert

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Depuis le 1er mars 2009, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille et Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière : 2 rue du Docteur Lagrée – BP 70109- 35601 REDON CEDEX. Celui-ci fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 17h, sans interruption et concerne tous les assurés de la commune d'Allaire.

► CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE BRETAGNE

Sur rendez-vous au 0 821 10 35 35

3 permanences par semaine

Permanences situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON

ALLAIRE

MAISON DES PERMANENCES ET DES SERVICES PUBLICS
ALLAIRE Située au 1, rue Le Mauff (derrière la mairie)

► C.I.C.A.S. (Retraite Complémentaire)

Le 2ème Lundi et 4ème Lundi de chaque mois sur rendez-vous au 08.20.20.00.75

► ADIL : CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

Le 3ème Jeudi de chaque mois de 14 H 00 à 17 H 30

CENTRE ASSOCIATIF - ALLAIRE

► MUTILES DU TRAVAIL

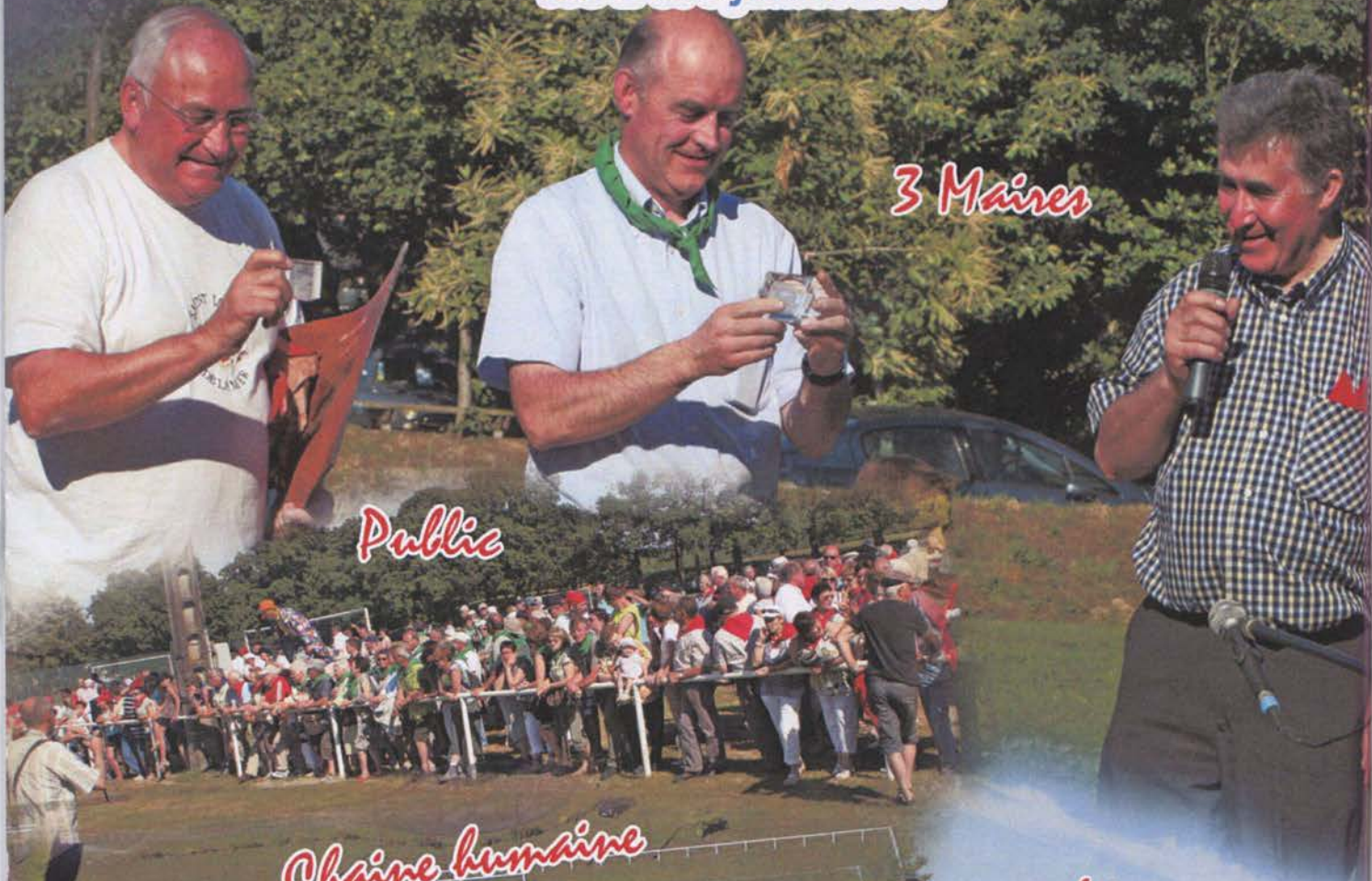
Le 3ème Jeudi de chaque mois de 11 H 00 à 12 H 00 - Salle n° 5 - Rez de Chaussée

MAIRIE d'ALLAIRE

► MISSION LOCALE

1er et 3è Mardi de chaque mois de 14 H 00 à 17 H 00 prendre rendez-vous au 02 99 72 19 50

Rassemblement des 3 Saint Jacut à St Jacut du Mené
les 2 et 3 juillet 2011



3 Maires

Public



Chaîne humaine



Musiciens

Lâcher de pigeons
le lundi 4 juillet
à St Jacut Les Pins

